LA BRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE I N° 377 I AOÛT/SEPTEMBRE 2020



DOSSIER

Producteurs et confinement

www.labresse.fr - Email : info@labresse.fr

ZOOM

Maison de La Bresse

Expositions estivales

Du mardi au samedi de 15 h à 19 h
Dimanche : de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h

L'arbre

Aquarelles de Marcel Lucas et Céramiques de Dominique Mosseray



L'arbre, c'est la rencontre de deux univers, la peinture et la sculpture, et de deux artistes qui ne se sont jamais croisés, mais c'est avant tout une exposition à visiter !

Dominique Mosseray, la sculptrice et Marcel Lucas, le peintre ont tous deux choisi de représenter l'arbre : « source de vie et de mort, qui permet d'exprimer à la fois les passions humaines et renvoie à l'universalité et à l'intemporel ». Pour ce faire, les deux artistes ont choisi de s'éloigner le plus possible du figuratif pour laisser l'esprit vagabonder afin que chaque visiteur puisse avoir une perception intime de chaque pièce. Chez l'un, l'arbre se déforme, absorbe la brique, ses racines et ses branches se répondent, s'assemblent, s'enlacent. Tandis que chez l'autre, l'arbre s'ancre tellement en profondeur qu'il semble devenir corail. Les œuvres de ces deux artistes se répondent avec tellement de grâce et de poésie, que vous ne serez pas insensible à cette osmose !

En parallèle

Marie N'Diaye et Claude Delaite, rencontre de deux aquarellistes vosgiens



Marie Boudier-N'Diaye est arrivée dans les Vosges en 1977, après avoir exercé le métier de professeur de lettres au Maroc. Elle s'est toujours intéressée à l'art en général et à la peinture en particulier ! Et comme les hivers étaient rudes dans les Vosges, elle restait souvent au chaud et s'adonnait à la découverte de l'aquarelle, une technique peu encombrante. Il suffit d'un peu d'eau, d'un pinceau, d'une feuille et de quelques godets !

Puis Marie s'est diversifiée : elle a testé l'acrylique, l'huile et le pastel. Et des paysages figuratifs vosgiens, elle a glissé vers l'abstrait. Cette exposition du mois d'août reflète autant ses sujets d'inspiration que ses passionnants voyages artistiques. « Peindre reste toujours un réel plaisir, sans prétention, juste un élan de liberté vers une expression émotionnelle à partager ! »

Claude Delaite est passionné de dessin depuis son plus jeune âge, mais c'est avec la retraite qu'il a pu se consacrer à son art. Il s'est alors intéressé à l'œuvre des grands peintres (les impressionnistes en particulier), a visité les musées et fréquenté d'autres artistes afin de parfaire sa technique.



À l'instar de Francis Poulenc qui disait : « Les marins font le tour du monde. Moi je descends dans mon jardin », Claude trouve son inspiration en fleurissant son environnement et en se promenant dans la nature.

Rentrée 2020/2021

À l'heure où cet article est rédigé, le flou subsiste encore sur la rentrée de la Maison de La Bresse. L'équipe espère cependant pouvoir vous proposer tous les événements cités ci-après.

Exposition des talents locaux

Nombreux sont ceux qui aiment peindre, dessiner, sculpter, mais rares sont ceux qui osent pousser la porte d'une salle d'expositions pour présenter leur travail. La Maison de La Bresse souhaite mettre à l'honneur tous ces talents locaux. Suite à l'appel lancé dans le bulletin du mois de juillet et dans la presse locale, de nombreuses demandes sont arrivées en mairie. Les artistes ont osé briser la glace et sont prêts à vous présenter leurs œuvres. Et si trop d'artistes se faisaient connaître, la Maison de La Bresse réfléchira à un autre rendez-vous pour donner une chance à tous.

Exposition prévue du 5 au 27 septembre, du mardi au samedi de 15 h à 18 h et le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h.

20h04, de l'idée sans détour, spécial FIG

Comme chaque année, la Maison de La Bresse s'associe au Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges, afin de proposer une soirée « 20h04, de l'idée sans détour » spécial géographie. La tenue de cet événement dépendra bien évidemment de l'évolution des conditions sanitaires et des mesures préventives.

Vendredi 2 octobre à 20 h 04

Équinoxe de printemps repoussée à l'automne !



Cette curiosité théâtrale proposée par le Plateau Ivre devait se tenir à la Maison de La Bresse le 23 mars dernier. Malheureusement, les comédiens amateurs volontaires et les professionnels de la compagnie n'ont pu poursuivre leurs rencontres visant à créer de toutes pièces un spectacle unique en son genre. Mais rien n'arrête des équipes motivées, et le projet va renaître à la rentrée, avec des rencontres créatives fin septembre pour une représentation finale prévue le dimanche 4 octobre à 17 h.

EDITORIAL



Bressaudes, Bressauds,

En plein cœur de cette saison estivale particulière, je veux réitérer mes remerciements à l'ensemble de celles et ceux qui se sont mobilisés au cours de la crise Covid que nous avons vécue : les personnels soignants dans nos hôpitaux et EHPAD, mais aussi les infirmiers, ambulanciers, pompiers et tous ceux qui se sont investis pour que les plus touchés et les plus fragiles puissent être pris en charge de la meilleure manière possible. Sans oublier les équipes communales et intercommunales qui sont restées au travail pour maintenir les services publics essentiels ou pour mettre en place et adapter des services de garderies indispensables, afin que les parents puissent continuer à se rendre au travail.

Je fais le vœu que l'on n'oublie pas trop vite la vigilance sanitaire, l'épidémie bien que ralentie n'est pas stoppée, alors restons sur nos gardes, et je vous invite tous à respecter le plus scrupuleusement possible les gestes barrières. Cela peut paraître contraignant, mais il en va de notre santé, alors faisons tous en sorte que cette période estivale, synonyme de plaisirs, de découvertes et de vacances ne rime pas avec un rebond de l'épidémie.

Le bien vivre ensemble nécessite que chacun s'évertue à avoir des comportements adaptés, ne générant pas de nuisances, de manière à préserver la tranquillité des voisins.

Au-delà de ces consignes, je vous souhaite de passer un excellent été auprès de vos familles et de vos amis afin de vous retrouver en pleine forme pour une rentrée, qui j'en suis sûre, sera riche de partages, de rencontres entre nous, pour continuer à faire avancer notre belle commune.

Bel été à tous.

Bien sincèrement,
Maryvonne Crouvezier

SOMMAIRE

ZOOM	2e de Couv.
ÉDITORIAL	P. 01
CONSEIL MUNICIPAL	P. 02-06
ACTUALITÉS	P. 07-12
CINÉMA	P. 13
TRIBUNE	P. 14
DOSSIER Producteurs et confinement	P. 15-23
OTL	P.24
DANS LE RÉTRO	P. 25-28
INFOS PRATIQUES	P. 29
AGENDA Culture - Sport - Loisirs	4e de Couv.

LA BRESSE INFOS-N°377

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

AOÛT/SEPTEMBRE 2020

Directeur de la publication :
Yannick Daniélou

Administration, rédaction, publicité :
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles, OTL, producteurs et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 22 JUIN 2020

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr *(rubrique docs à télécharger)*

Finances

Présentation des Comptes administratifs 2019 et Budgets 2020

La validation des comptes administratifs et de gestion pour l'exercice 2019 a été effectuée lors de la séance du Conseil Municipal du 11 mars 2020.

À la suite du débat d'orientations budgétaires, lors du Conseil Municipal du lundi 15 juin, la commission finances s'est réunie à la même date afin d'examiner le budget primitif 2020 et ses budgets annexes.

Il vous est présenté, ci-dessous, une synthèse des résultats 2019 et du budget principal 2020.

Document de synthèse établi en fin d'exercice, le **compte administratif** constitue l'arrêté des comptes de l'ordonnateur (le Maire) et permet notamment de comparer les prévisions et les autorisations budgétaires avec les réalisations. Il compile les recettes et les dépenses effectivement enregistrées dans l'année. Un suivi est effectué tout au long de l'année par le service des finances, permettant de maîtriser les charges à caractère général. Au vu des réalisations et des engagements, un état des crédits consommés est remis régulièrement à chaque service et à l'adjoint concerné. Ce document de contrôle permet de réajuster en cas de besoin. Les charges de personnel et les autres charges de fonctionnement ont également été contenues.

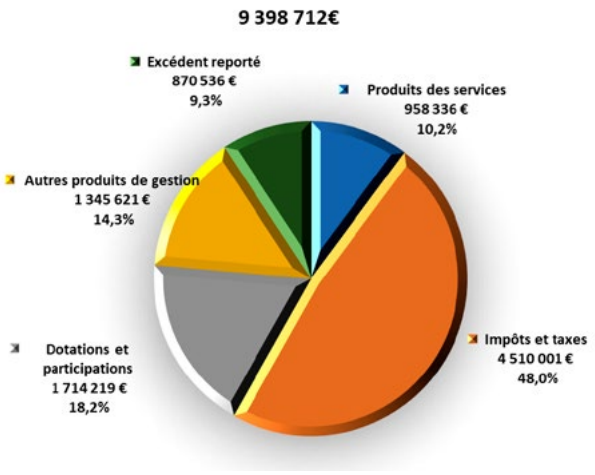
Les **Résultats de l'exercice 2019** se présentent comme suit pour le budget principal de la commune et les budgets annexes :

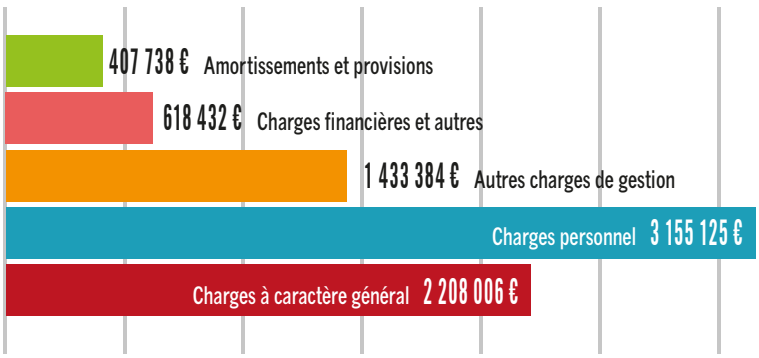
Le Compte administratif 2019 du **budget principal communal** présente sur sa section de fonctionnement, un **excédent** de **1 576 026,17 €.** Le besoin de financement pour couvrir la section d'investissement s'élève à **786 071,46 €.** Le solde disponible de **789 954,71 €** sera reporté en fonctionnement au budget primitif 2020.

Recettes de fonctionnement 2019

Les impôts et taxes (taxes foncières, d'habitation, la cotisation foncière des entreprises, les taxes de séjour et sur remontées mécaniques, etc.) représentent une part conséquente du budget communal (48 %).

Après des baisses importantes des dotations de l'État, de 2014 à 2018, la DGF perçue en 2019 est du même niveau que celle de 2018. Mais il faut rappeler que, depuis 2013, en cumulé, c'est 2 240 000 € de recettes de l'État en moins par rapport à ce qu'elles auraient été si la DGF avait été maintenue à son niveau de 2013.





Dépenses de fonctionnement 2019

Une baisse des charges de personnel (3 155 125 € en 2019) par rapport à 2018 (3 418 551 €) ; elles n'ont subi que les augmentations normales dites de GVT (glissement/vieillesse, technicité), liées au déroulement des carrières des agents et de la mise en place du RIFSEEP (modification du régime statutaire des agents).

Une hausse des charges à caractère général (2 208 000 € en 2019 pour 2 060 365 € en 2018), due principalement à l'entretien des voiries.

Les autres charges de gestion sont stables.

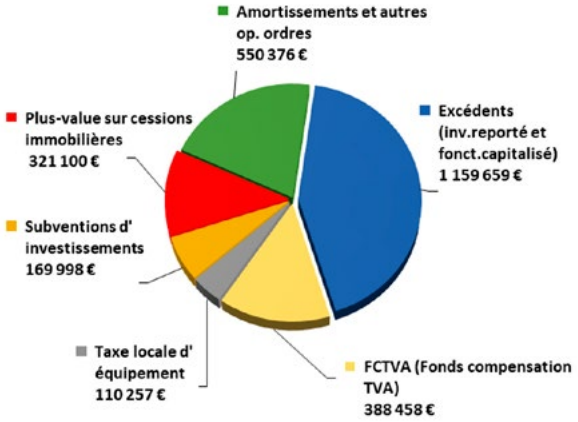
Recettes d'investissement :

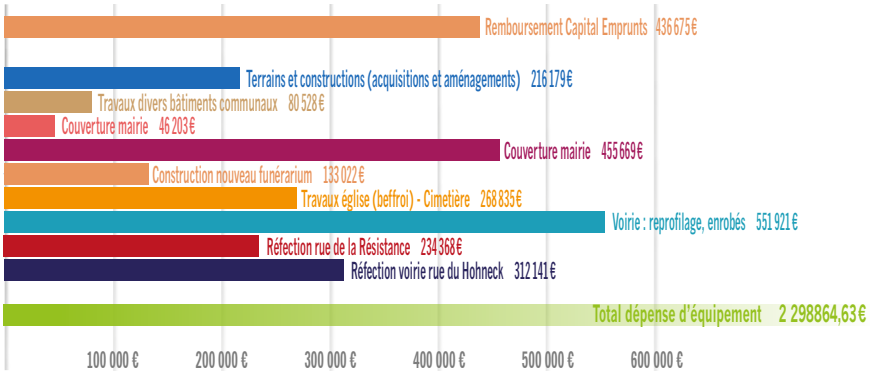
Le FCTVA est le reversement d'une partie de la TVA que la commune a acquitté l'année A-1

La Taxe locale d'équipement est perçue lors d'opérations de constructions immobilières.

Subventions d'équipements perçues :

État (DETR & FSIL) :	118 486 €
Région :	16 908 €
Département :	22 604 €
Autres subventions :	12 000 €





Dépenses d'investissement :

Le taux de réalisation des investissements 2019 est de 52 % des investissements budgétés.

Les actions déjà engagées se poursuivront en 2020 et de nouvelles actions seront initiées, après examen financier approfondi.

L'encours de la dette fin 2019 (dont 1 436 975 € concernant les travaux de la piscine) se monte à 4 034 292 €, soit une dette par habitant de 937 €. Pour information la dette moyenne 2018 des communes de la même strate/habitant était 852 €.

Résultats 2019 des budgets annexes :

Forêt :

Le budget forêt enregistre un **excédent** de clôture de **196 733,41 €,** supérieur à celui de l'année 2018. Mais, il est moins élevé que certaines autres années, du fait de la diminution des ventes de bois expliquée par des intempéries et les dégradations occasionnées par les scolytes, nécessitant l'exploitation d'autres parcelles de communes sinistrées. Cet excédent ne permettra pas de reversement au budget communal 2020. Après couverture du besoin de financement d'investissement de 33 546,34 €, le solde (163 187,07 €) sera affecté à la section de fonctionnement de l'année 2020.

Régie municipale d'électricité (RME) :

La RME enregistre un **résultat excédentaire** d'un montant de **793 068,67 €.** Ce dernier s'explique par la fluctuation des taxes spécifiques à l'industrie électrique, comme la CSPE, dont le reversement était très élevé en 2019 contrairement au versement que la RME avait dû faire en 2018 et qui avait causé le déficit repris au budget de 2019. Après couverture du besoin de financement d'investissement de 153 262,28 €, et affectation au compte 1064 de 5 166,66 €, le solde de cet excédent (634 639,73 €) sera reporté en 2020. Une partie de cet excédent pourra être reversé au budget principal de la commune, à hauteur de 450 000 €, sans contraindre ni le programme d'investissement 2020 de la RME, ni les moyens liés au bon fonctionnement du service.

Service des Eaux

Le Compte Administratif du service des Eaux présente un **excédent** de fonctionnement de **165 572,58 €.** Après couverture du besoin de financement du programme d'investissements qui était important en 2019 (133 901,75 €), le solde de 31 670,83 € sera reporté sur la section de fonctionnement du Budget Primitif 2020.

Le Budget Animation, assujetti à la TVA, retrace les opérations des concerts et spectacles générant des entrées payantes et bénéficie d'une participation communale. Il enregistre sur 2019 un déficit de 331,43 € qui sera reporté en 2020. Ce déficit s'explique par des ventes d'entrées aux spectacles organisés plus faibles que celles escomptées.

Le Budget Locations de fonds, assujetti à la TVA, enregistre les opérations liées à la location de cellules du bâtiment Usine du Daval. Il présente un déficit de fonctionnement de 499,19 € et sera reporté en 2020. Ce déficit s'explique par la vacance d'une cellule qui n'a trouvé locataire que fin 2019.

Le Budget Services extérieurs des Pompes Funèbres dédié aux opérations d'utilisation du funérarium et des travaux d'inhumation des cimetières enregistre un déficit de 2 129,88 € qui sera reporté sur l'exercice 2020.

Les Budgets Lotissements sont ouverts temporairement pour individualiser les opérations de travaux d'aménagement des lotissements puis celles de la vente des terrains. Dès que la dernière parcelle est vendue, le budget concerné est soldé et son résultat est repris par le budget principal.

CONSEIL MUNICIPAL

Le budget 2020

Les orientations du budget primitif 2020 s'inscrivent dans la stricte continuité des budgets précédents, c'est-à-dire : une évaluation prudente de nos recettes impactées par la baisse accentuée depuis 2014 des dotations aux collectivités locales (DGF), une gestion rigoureuse de nos dépenses, le maintien des charges de fonctionnement à un niveau raisonnable et la réalisation de travaux conformément au programme engagé. Le but premier est de proposer des services de qualité à la population. Il a été également tenu compte des incidences de cette année 2020 particulière, avec les effets de la Covid-19 et du confinement.

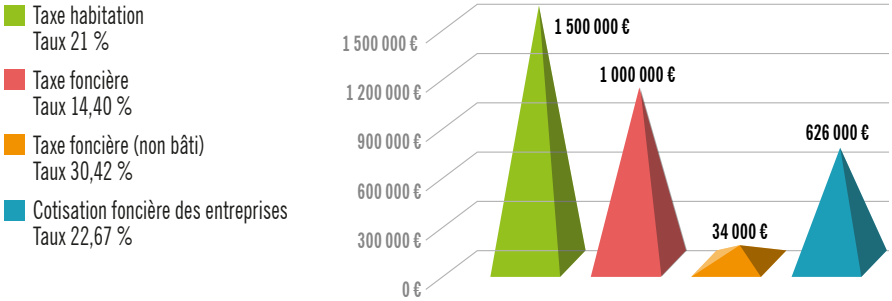
Prévisions de recettes de fonctionnement 2020 :

Les recettes de fonctionnement 2020 sont évaluées à 8 762 855 €, en baisse par rapport à celles réalisées en 2019 (9 398 712 €), malgré la prévision d'un reversement du budget de la RME dans le budget communal de 450 000 €.

Ces recettes tiennent compte de la baisse des taxes de séjour, des taxes sur remontées mécaniques et des redevances sur chiffres d'affaires des concessions et DSP.

D'où vient l'argent ?

Produits des services	913 750 €	10,4 %
Impôts et taxes	4 347 000 €	49,6 %
Dotations de l'État	1 693 350 €	19,3 %
Excédents RME et Forêts, redevances, revenus immeubles	854 000 €	9,7 %
Divers	164 800 €	9,0 %
Excédent A-1	789 955 €	9 %
Total recettes fonctionnement	**8 762 855 €**	**100 %**

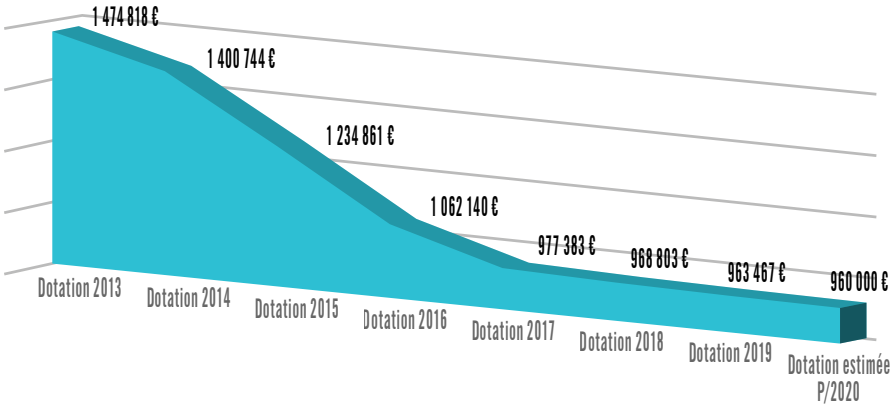


Fiscalité :

Pas d'augmentation des taux 2020 – seules les bases, servant aux calculs des impôts et fixées par les services fiscaux, devraient être impactées.

Dotation globale de fonctionnement :

Le désengagement de l'État au travers de la diminution des dotations représente une diminution de 35 % par rapport à 2013-2014, soit une perte de ressources pour notre commune de plus de 500 000 euros sur l'année (et en cumulé plus de 2,3 millions d'euros de 2014 à 2019).



Prévisions de dépenses de fonctionnement 2020 :

Lors de l'élaboration de ce budget, toutes les charges ont été étudiées, avec concertation entre élus et services, et ont été prévues au plus juste.

Les charges à caractère général regroupent les frais généraux, les dépenses d'entretien et de fonctionnement des bâtiments communaux, de la voirie, des réseaux. Ces charges sont également les frais scolaires (fournitures, cantine, activités périscolaires), les dépenses liées à la Culture et aux fêtes et manifestations, les prestations de services et les dépenses faites pour faire face à la crise sanitaire du Coronavirus.

Les charges de personnel, poste le plus important de ces dépenses, supportent le « GVT » (glissement vieillesse-technicité), c'est-à-dire

l'augmentation de la rémunération des agents découlant de leur avancement sur la grille indiciaire (« vieillesse ») et de changement de grade par le biais d'un concours ou d'une promotion (« technicité »).

Les autres charges sont principalement des dépenses afférentes au financement du service départemental d'incendie, aux subventions de fonctionnement pour les associations et les scolaires, aux charges financières et dotations amortissements et provisions.

D'où vient l'argent ?

Produits des services	913 750 €	10,4 %
Impôts et taxes	4 347 000 €	49,6 %
Dotations de l'État	1 693 350 €	19,3 %
Excédents RME et Forêts, redevances, revenus immeubles	854 000 €	9,7 %
Divers	164 800 €	9,0 %
Excédent A-1	789 955 €	9 %
Total recettes fonctionnement	**8 762 855 €**	**100 %**

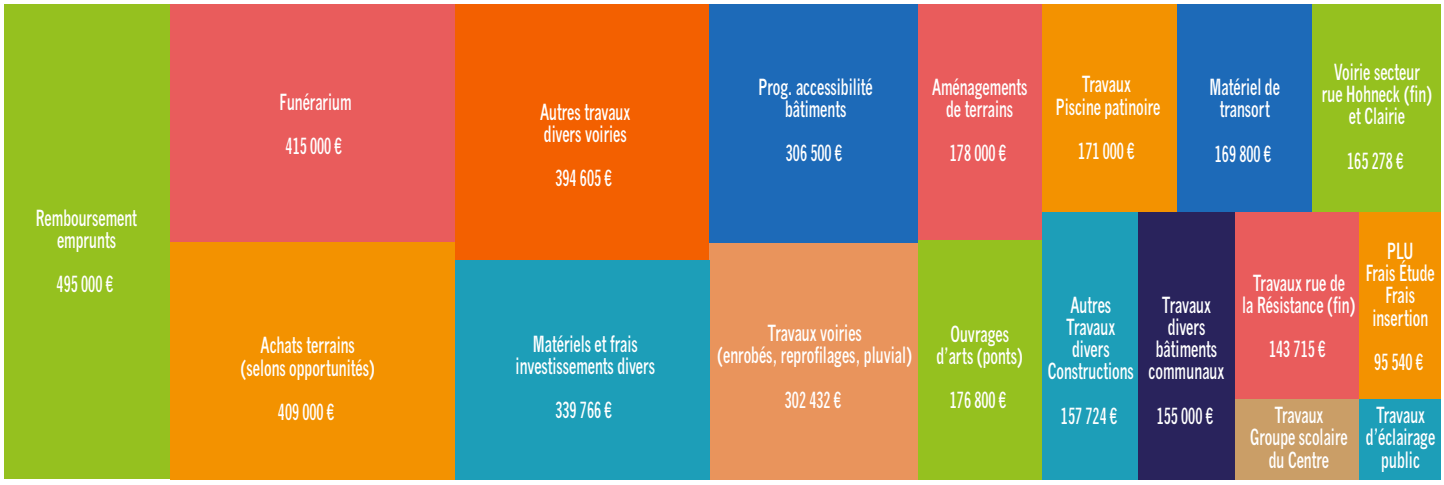
Prévisions Investissements 2020

La section d'investissement retrace les projets de la commune à moyen ou long terme.

Elle est composée de toutes les dépenses faisant varier la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de biens immobiliers, de matériel, de véhicules et engins…, et également des études et travaux sur des structures existantes ou en cours de création. Le remboursement de la dette en capital entre également dans cette section.

Les recettes d'investissement 2020 se composent des recettes des taxes d'urbanisme (sur permis de construire), du fonds de compensation de la TVA (FCTVA), des subventions d'investissement allouées par l'État, le Département, la Région, l'Agence de l'eau et autres (selon possibilité et décision des financeurs après dépôt de dossiers détaillés et argumentés). Ce sont également des recettes découlant de vente de biens immobiliers (terrains ou constructions), de l'excédent d'investissement reporté et de l'autofinancement prévisionnel de 1 075 000 €.

Pour 2020, les « Reste à réaliser » de 2019 de 1 561 156 € et les nouvelles dépenses d'investissement sont réparties sur les projets, travaux et équipement suivants :



Pour 2020, le budget est équilibré sans avoir à recourir à l'emprunt.

Les détails de ces comptes administratifs 2019 et budgets 2020 seront consultables en Mairie ou sur le site internet de la commune. Des précisions peuvent toutefois être apportées à toute personne qui en fait la demande par courrier.

Urbanisme et terrains

Travaux forestiers

La proposition des services de l'Office National des Forêts en ce qui concerne le programme d'actions pour 2020, d'un montant total de 107 150,00 € HT, a été adoptée par le Conseil Municipal. À ce programme seront associées les conventions de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'investissements.

CONSEIL MUNICIPAL

Délégation de service public La Bresse-Hohneck - Avenant

La Commune de La Bresse est autorité organisatrice du service public des remontées mécaniques de la station de la Bresse-Hohneck. Elle a en cette qualité, à l'issue d'une procédure de consultation avec publicité et mise en concurrence, délégué, par convention en date du 24 janvier 2004 d'une durée de 18 ans, ce service public à la Société Remy Loisirs.

Toutefois, l'évolution des conditions d'exploitation du service public et notamment les conséquences des aléas climatiques, indépendamment de la volonté des Parties, rendent indispensable, pour le maintien de l'économie globale de la délégation, une certaine diversification des activités ainsi que de nouveaux investissements.

Dans cette perspective, et après débat, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la signature de l'avenant n°2 à la délégation de service public « La Bresse Hohneck ».

Cet avenant autorise d'une part, le délégataire à exercer les activités complémentaires suivantes :

- L'aménagement, l'entretien du réseau de pistes de ski desservi par ces installations
- L'aménagement, l'entretien et l'exploitation du réseau d'enneigement automatique existant ou à créer, ainsi que l'aménagement et l'exploitation de la luge sur rail « toutes saisons »
- L'aménagement, l'entretien du réseau de pistes de VTT cross-country sur le domaine skiable
- L'aménagement, l'entretien du réseau de pistes de VTT de descente (le Bikepark) desservi par ces installations
- Les animations hiver/été accessoires aux activités déléguées dans le cadre des équipements et aménagements existants sur le domaine concédé et sous réserve du respect des prescriptions administratives ainsi que des usages, accords, conventions et servitudes conclus par la Commune de La Bresse sur ledit domaine, et dont la liste est annexée aux présentes.

D'autre part, à réaliser les investissements suivants :

- La réalisation de deux tapis roulants dits de « station de montagne », couverts d'une galerie de protection, afin de transporter skieurs débutants, piétons en vue de pratiques de glisses diverses (luge, bouées, etc.) et VTT l'été - ces équipements viendront remplacer, en lieu et place, 3 téléskis d'apprentissage existants qui seront démontés ;
- L'installation d'un enneigeur dit « SnowFactory », se présentant sous la forme d'une structure modulaire de type container et permettant de produire de la neige en dépit des aléas climatiques. Cet équipement vient se raccorder au réseau de neige de culture actuel et permettra d'enneiger plus aisément l'espace débutant, desservi par les nouveaux tapis roulants, et plus généralement le front de neige afin de sécuriser l'activité économique de la station.

Le coût des travaux et de l'installation des tapis roulants est de 1 000 000,00 € HT. Le coût des travaux et de l'installation de la « Snow Factory » est de 500 000 € H.T.

Le délégataire s'engage à ce que les travaux d'installation soient achevés et que les tapis roulants soient opérationnels au plus tard le jour de l'ouverture de la station pour la saison hivernale 2020-2021. Ces nouveaux équipements sont des biens de retour et sont soumis au régime juridique de cette catégorie de biens tel que défini par les textes en vigueur et notamment dans le code de la Commande Publique et le Code du Tourisme.

Conventions

Convention d'objectifs et de moyens entre la commune et l'OTL

Le 19 juin 2017, une convention d'objectifs et de moyens a été instituée afin de formaliser les missions confiées à l'Office de Tourisme par la commune, ainsi que leurs relations financières.

Celle-ci arrivant à échéance, le Conseil Municipal a approuvé le renouvellement de cette convention à compter du 1er juillet et pour une durée de 3 ans.

Convention d'affectation d'immeubles et de biens meubles entre la commune et l'OTL

La convention d'objectifs et de moyens Commune/OTL précise en son article 5 que la commune met à disposition de l'OTL, des terrains, des bâtiments, des locaux et du matériel pour la bonne exécution de ses missions et que ces dispositions font l'objet d'une convention spécifique précisant les modalités et conditions particulières.

Cette convention arrivant à échéance et afin de faire concorder les dates d'effet avec la convention d'objectifs, le Conseil Municipal a renouvelé sa signature comme l'a fait le Conseil d'Administration de l'OTL lors de sa séance du 11 juin 2020.

Divers

Commissions - Membres consultatifs

Les différentes commissions ont été créées lors de la séance du Conseil Municipal du 2 juin.

Mme Le Maire a présenté la liste des membres consultatifs à ces différentes commissions, et a demandé au Conseil Municipal d'en prendre acte.

- **Affaires Scolaires, Jeunesse, Petite Enfance :** Gaëlle Morel, Nadine Thomas, Marlène Mengin
- **Sports :** Jean-Michel Thiebaut, Jany Mangin, Chantal Arnould, Aymeric Pierrel, Frédéric Colin
- **Agriculture, forêts, environnement, développement durable :** René Abel, Isabelle Roth
- **Bâtiments, chaufferies, accessibilité (Adap) :** Jérémie Claudel, Frédéric Berranger, Alain Trinel
- **Urbanisme, terrains :** Aurélien Antoine, Jacky Munsch, Christelle Colin
- **Fêtes et manifestations, animations, culture, Festival de Sculpture :** Nadège Fleurette, Aymeric Pierrel, Christiane Poirot

Évolution du rôle de culture :
Mise à disposition de terrain communal

Dans le numéro 371 de novembre, 2019 La Bresse Infos, vous informait d'une évolution pour les occupations de terrain inscrites au rôle de culture : « Pour des raisons historiques, la Commune de La Bresse se trouve être un grand propriétaire foncier et, à ce titre, est régulièrement sollicitée pour une occupation privative d'un terrain communal.

Au fil des ans, ces sollicitations ont abouti à plus de 450 autorisations, encore en cours, sous diverses conventions et répertoriées dans ce qu'on avait coutume d'appeler "le rôle de culture".

Ces autorisations avaient été délivrées jusqu'alors sur la base d'un arrêté municipal du 12 mai 1949. Or, il se trouve que depuis 1949, de nombreuses évolutions législatives et réglementaires sont intervenues, notamment avec la parution en 2006 du code dit de la propriété des Personnes Publiques, rendant du même coup cet arrêté obsolète et dénué de toute base légale. Il fait peser sur ces actes un risque juridique non négligeable.

Par conséquent, la Commune a décidé de ne pas perpétuer la procédure qui avait cours jusque-là. Elle a entrepris un gros travail de réflexion qui a permis d'aboutir à l'élaboration d'un nouveau règlement adopté par délibération du Conseil Municipal le 25 juin 2018.

Ce règlement interne a pour vocation de fixer les règles de mise à disposition des terrains communaux conformément à la réglementation en vigueur. Il régit les nouvelles demandes sans remettre en cause, dans toute la mesure du possible, les autorisations accordées antérieurement.

Dans le cadre de l'application de ce règlement, les autorisations inscrites au rôle de culture vont évoluer, pour la plupart d'entre elles, en une convention de prêt à usage, à titre gratuit.

Cette convention reprend les conditions de la jouissance des terrains communaux avec l'application du cadre réglementaire actuel. »

Ainsi, si vous êtes inscrit « au rôle de culture », certains d'entre vous ont déjà pu recevoir la nouvelle convention. Cette étape n'est pas terminée, elle est échelonnée dans le temps au regard du nombre important de dossiers concernés.

Pour pouvoir assurer un suivi optimum, il est demandé aux personnes déjà destinataires de la convention de la retourner dûment signée dès que possible, afin de poursuivre cette mise en conformité.

Cela représente un travail administratif considérable. Le retour de votre convention contribuera à faire avancer efficacement ce changement.

Le service Urbanisme (Mme Christelle Mougel Tél. 03 29 25 58 88) reste à votre disposition pour vous fournir les informations complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Nouveau à la Bresse

Le Gourmand'Art



Le Gourmand'Art a élargi l'espace de vente de son magasin de la rue du Hohneck. Et depuis ce printemps, de la restauration sur place est proposée en intérieur ou sur la terrasse faisant face à la montagne. Au menu burgers, frites fraîches maison, sandwichs chauds ou froids, salades et spécialités au fromage.

La terrasse est ouverte de 8 h 30 à 20 h tous les jours.
60 rue du Hohneck - Tél. : 09 66 90 88 69

Reiki Usui et Reiki animalier

Le Reiki est une méthode naturelle de bien-être et d'harmonisation des énergies par apposition des mains, sans manipulation. Le Reiki est un processus d'auto guérison dont le but est de soulager la souffrance et d'apporter un bien-être en général.



Johanna Lucas est énergéticienne, praticienne Reiki Usui. Elle propose des séances pour les humains pour soulager entre autres les maux de dos, de tête, les brûlures, mais également des séances pour les animaux (aide à la guérison, accompagnement sur les comportements de l'animal…).

Pour tout renseignement et pour la prise de rendez-vous : Tél. : 06 50 72 67 98

ACTUALITES

Communauté de Communes des Hautes Vosges

Festival des Arts Mélangés

Le Festival des Arts Mélangés est un des évènements majeurs de la Communauté de Communes des Hautes Vosges. Il met en œuvre des animations dans les 22 communes de son territoire dans l'objectif d'en valoriser les atouts. Il est organisé de façon biennale, en alternance avec la Semaine du Paysage.

Le Festival des Arts Mélangés 2020 se déroulera du 19 au 27 septembre 2020, sur le thème « Notre patrimoine s'anime ! ». Il s'agira de faire vivre ou revivre le patrimoine culturel, architectural et mémoriel du territoire.

Le programme complet de ce festival sera disponible dans vos boîtes aux lettres début septembre 2020 et sur le site internet de la CCHV :

www.cchautesvosges.fr, en rubrique Actualités.

BAFD/BAFA

Les formations au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) donnent lieu à une aide de la CCHV d'un montant de 100 € par session de formation suivie.

L'aide vous sera attribuée si :

- vous êtes domicilié(e) sur une commune de la CCHV ;
- vous êtes inscrit(e) à une session de formation BAFA/BAFD ;
- vous vous engagez à intervenir prioritairement en tant qu'animateur bénévole ou salarié, auprès d'une structure du territoire qui emploie des animateurs/directeurs, et ce pendant au moins 14 jours ouvrables (dans le cadre du stage pratique du BAFA/BAFD ou en dehors).

Votre demande d'aide est à adresser à : Monsieur le Président - Communauté de Communes des Hautes Vosges - BP 60091 - 88403 Gérardmer Cedex

Infos et règlement d'attribution de l'aide : www.cchautesvosges.fr, rubrique Sports-loisirs-culture



Retour du minibus de la CCHV

Le minibus de la Communauté de Communes des Hautes Vosges reprend du service. Nathalie Daniel, la nouvelle conductrice effectuera ses permanences à La Bresse les mercredis de 14 h à 16 h et les vendredis de 9 h à 11 h.

Ce service permet aux personnes de se déplacer à la demande uniquement sur la commune de La Bresse, pour des besoins en course, des rendez-vous médicaux… Il vous suffit de prendre rendez-vous avec Nathalie qui viendra vous chercher à un point de rendez-vous non loin de chez vous ou à votre domicile si vous ne pouvez pas faire autrement.

Bus de la CCHV, Nathalie Daniel 06 76 72 57 22



La Bresse est sur instagram, suivez-nous sur @villelabresse pour ne perdre aucune miette !

Respectez les chalets

Chaque journal a son marronnier, mais il est certains sujets qu'on aimerait ne plus avoir à traiter ! Après les déchets c'est maintenant au tour des chalets…

Chaque année, les refuges ouverts à tous sont vandalisés : destruction de la frisette ou du mobilier pour alimenter le feu, tags, dépôts des ordures, verre brisé… Les équipes de la commune et des jeunes volontaires lors de chantiers jeunes continuent de réparer continuellement la bêtise de certains.

Si la majorité est consciente du privilège de disposer de ces chalets librement, d'autres oublient leur civisme et mettent en péril l'accès à ces lieux de repos. Mais les règles sont pourtant simples :

- Respect du matériel et de la nature environnante
- Laisser l'endroit propre comme vous aimeriez le trouver à votre arrivée
- Repartir avec ses déchets





Gestes Propres

L'association Gestes Propres mobilise la communauté des acteurs pour agir concrètement sur la prévention des déchets sauvages. Sa campagne Gestes Propres (anciennement appelée Vacances Propres) rappelle les gestes responsables de chacun et la nécessité d'agir partout, sans saisonnalité.

L'association propose également des supports pour sensibiliser les plus jeunes, comme des fiches de réflexion et un conte intitulé « Les six petits déchets abandonnés », que vous pourrez retrouver sur différents supports :

- Une version lue par la comédienne Morgane Lombard disponible sur YouTube
- En téléchargement sur le site dédié, www.lessixpetitsdechetsabandonnes.com

Station Verte

La Bresse dispose de plusieurs labels touristiques, dont Station Verte, mais qu'en savons-nous ?

Il s'agit d'un label touristique national créé en 1964 par la Fédération Française des Stations Vertes, afin de développer le tourisme rural tout en participant à la préservation des terroirs et à leur dynamisme économique.

Depuis 55 ans, le label Station Verte s'engage aux côtés de ses communes labellisées pour développer un tourisme de nature, à visage humain autour des valeurs de partage, de proximité et de respect des habitants et des territoires

Pour devenir Station Verte, les communes candidates doivent compléter la charte qualité de la Fédération des Stations Vertes. Elle détermine 10 engagements clés déclinés en 50 critères, 25 obligatoires, 20 fondamentaux et 5 complémentaires.

10 engagements Station Verte

1. Être engagé dans la démarche écotourisme

2. Proposer des aménagements de qualité dans un cadre paysager agréable

3. Proposer un service de conseil et d'information touristique engagé dans cette démarche de qualité

4. Proposer un hébergement diversifié et une restauration ouverte à l'année ou en cohérence avec la fréquentation touristique

5. Disposer de commerces et services adaptés aux demandes des touristes et visiteurs

6. Disposer d'une offre de loisirs de pleine nature

7. Proposer un programme d'animations et de festivités

8. Adapter une offre à destination des familles

9. Favoriser l'accessibilité tarifaire pour tous

10. Mettre en place une organisation performante pour coordonner et animer la station

ACTUALITES

Appel à projets Parc des Ballons

Le Parc accompagne des projets participatifs, innovants, portés par les habitants engagés seuls, en collectif ou en associations pour le bien-être de tous. Ces actions favorisent de nouvelles rencontres, renforcent les liens sociaux au-delà des cercles habituels et intègrent tous types de publics.

Jusqu'au 27 septembre, un appel à projets intitulé « Soutien aux initiatives citoyennes » est mis en place pour soutenir les habitants, groupes d'amis, voisins, collectifs, associations ayant un projet qui réfléchit aux changements qui doivent être apportés à la société actuelle.

Si vous avez un projet, qui :

- Initie un changement de pratique près de chez vous dans une dynamique collective
- Cherche à mettre en commun des ressources, savoir-faire et connaissances
- Souhaite créer une mobilisation locale
- Permet les rencontres et redonne de la confiance entre individus
- Se situe dans une commune adhérente au Parc naturel régional des Ballons des Vosges et a un budget inférieur à 5000 €

Vous pouvez être soutenu techniquement et/ou financièrement (jusqu'à 80 % des dépenses dans la limite de 2000 € par projet) par le Parc.

Pour plus d'informations, contactez le 03 89 77 90 20 ou j.damlincourt@parc-ballons-vosges.fr.

Dossier de candidature également disponible sur www.parc-ballons-vosges.fr/agir/les-actions/categorie/lien-social/



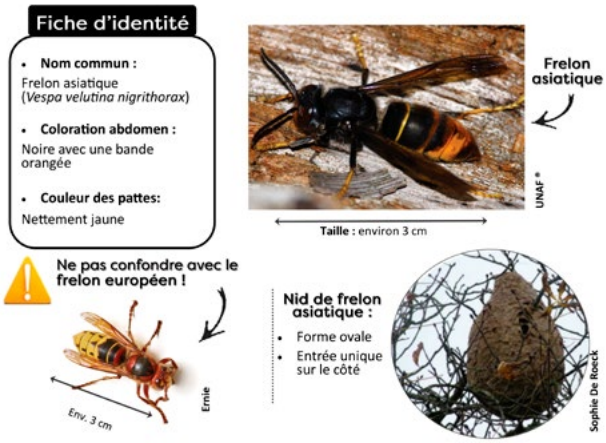
Gare aux petites bêtes !!!

Avec les beaux jours, les petites bêtes sont de retour et certaines originaires de loin font des ravages. Soyez vigilants !

Le Frelon asiatique

Ce frelon originaire d'Asie a été introduit en France en 2004. Depuis, il s'étend sur tout le territoire français et sa progression semble inévitable. Sa détection est primordiale pour pouvoir limiter son expansion et procéder à la destruction des nids.

Si ses piqures ne sont pas plus dangereuses pour l'Homme que celles des autres hyménoptères, le frelon asiatique a tendance à répondre par des attaques massives et soutenues lorsqu'il est dérangé. Il est d'autre part réputé pour être un tueur d'abeilles et détruire les ruches, ce qui pose bien évidemment des problèmes aux apiculteurs.



Si vous suspectez sa présence, prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez les référents : 06 30 97 66 14 / 06 75 72 41 98 frelonasiatique88@gmail.com.





Le Moustique tigre

Le moustique tigre est une espèce invasive de moustique particulièrement nuisante installée en France depuis 2004. Ce moustique est très facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et sur les pattes. C'est un moustique de petite taille (plus petite qu'une pièce d'un centime d'euro) ne dépassant pas 1 cm d'envergure. Dans certains cas, il peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya et Zika.

Les autorités sanitaires suivent donc avec attention l'extension de son implantation. Et même s'il n'a pas encore été repéré dans notre secteur, les Vosges, comme tous les autres départements français, sont concernés par la surveillance de ce moustique. Il faut détecter l'introduction de ces espèces afin d'éviter de nouvelles implantations.

Pour en savoir plus ou pour tout signalement, www.signalement-moustique.fr ou Agence Régionale de Santé 03 29 64 66 70

Fonds Résistance

Pour information aux associations, la Région a voté de nouvelles modifications du règlement et des conditions d'éligibilité au fonds Résistance :

- Le fonctionnement du fonds est prolongé jusqu'à la fin de l'année : les dates de prise en compte des charges sont décalées au 31 décembre 2020 (contre le 31 août 2020 jusqu'alors).
- L'éligibilité est élargie aux associations non-employeuses.
- Enfin, les demandes d'aide pour le fonds Résistance sont à formuler avant le 1er décembre 2020.

Vous pouvez également vous rendre sur le site internet de la CCHV pour plus d'informations : https://cchautesvosges.fr/la-communaute-de-communes/actualites/13-info/176-covid-19-dispositifs-exceptionnels-pour-les-entreprises-les-artisans-et-les-agriculteurs



Inscriptions transport scolaire



La campagne d'inscription aux transports scolaires pour la rentrée est ouverte jusqu'au 23 août 2020 sur le site www.fluo.eu/88. L'inscription par internet est obligatoire des classes maternelle et élémentaire aux collèges et lycées.

Maternelle et élémentaire

Les nouveaux élèves désirant bénéficier d'un transport doivent renseigner le formulaire web situé dans la rubrique « Transport scolaire » / modalités d'inscription / nouvel inscrit ».

Les familles qui ont eu un enfant inscrit au transport scolaire (transport domicile-établissement, cantine, et périscolaire/garderie) pour l'année scolaire 2019/2020 doivent se munir de leurs codes d'accès : rubrique « Transport scolaire / modalités d'inscription / renouvellement ».

L'inscription ne donne pas obligatoirement droit au transport. Ce dernier sera accordé à la famille par le service transport uniquement après validation de la demande par la commune de domiciliation.

Collège et lycée

Au-delà du 23 août, si la demande n'est pas justifiée par un motif recevable par le règlement des transports scolaires, la famille s'expose à une pénalité financière.



Associations en fête 2020

La commune souhaite organiser comme chaque année, à la veille d'une nouvelle année scolaire, culturelle et sportive, la journée « Associations en fête ». En raison de la pandémie de covid19, la réunion de préparation de ce rendez-vous n'a pas pu avoir lieu. Les associations bressaudes recevront donc prochainement un email afin de recenser les participants pour préparer au mieux cette journée festive qui se déroulera le samedi 12 septembre de 14 h à 18 h.

ACTUALITÉS

Championnat de France trial

La section moto reprend gentiment de l'activité avec notamment de l'entrainement trial par petits groupes pour les jeunes pilotes. Ils seront affutés pour le grand rendez-vous de l'automne.

En effet La Bressaude, pour palier à un calendrier 2020 capricieux, n'organisera pas une, mais deux manches du Championnat de France de Trial les 26 et 27 septembre 2020 sur le site de la Basse des Feignes.



Groupe théâtral

Saison reportée en 2021

Il n'y aura finalement pas de représentation du groupe théâtral cette année, la saison est reportée en 2021. Si vous ne vous êtes pas encore fait rembourser votre ticket, n'hésitez pas à vous rendre à la maison de la presse, place du Champtel. Le remboursement sera effectué sur présentation du billet.

La Bressaude Gymnastique cherche entraîneurs



Deux entraîneurs sont contraints de quitter le club pour des raisons professionnelles. Vu l'effectif important (67 gymnastes) et pour permettre la continuité des entraînements au sein des groupes, le club recherche des bénévoles ayant quelques notions de gym pour l'encadrement.

Sans votre aide, certains groupes ne pourront pas poursuivre début septembre. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter La Bressaude Gymnastique via leur page Facebook.

Music Live Events

Au mois d'octobre, Music Live Events vous propose, une fois de plus, deux tributes d'une grande qualité.



Le Rock des années 70 est à l'honneur avec les mythiques Black Sabbath par « #Back Sabbath » et Led Zeppelin par « #Zep Set ». Leurs plus grands titres comme « Paranoid », « Kashmir » ou encore l'incontournable « Stairway to Heaven » vous seront joués à la perfection.

Encore un grand moment de Rock'N Roll en prévision, pour se retrouver après cette longue pause forcée…

Tarifs : 17 € en prévente / 20 € à la caisse du soir / - de 12 ans : gratuit

Billetterie en ligne dès maintenant
Chez nos partenaires début septembre
https://www.weezevent.com/soiree-rock-zepset-la-bresse

Atelier théâtre pour les 11/15 ans

La MLC de La Bresse, l'ECSP de Cornimont et la MCL de Gérardmer s'associent pour proposer une semaine d'atelier théâtre animé par Sophie Nowak, comédienne. Les jeunes pourront s'initier au travail de comédien par le biais de jeux corporels et d'improvisation. Le point d'orgue de cette semaine d'atelier sera la création collective d'un spectacle présenté ensuite en public.

Pas besoin d'être un pro du théâtre pour participer, il suffit d'être motivé !

Les dates :

Du lundi 24 au vendredi 28 août de 9 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 (repas tiré du sac) : atelier théâtre à l'ECSP de Cornimont
Samedi 12 septembre de 9 h à 12 h : répétition générale
Vendredi 25 et samedi 26 septembre : représentations en public

Une navette sera mise à disposition des jeunes au départ de chaque structure.

Pour les informations et les inscriptions, contacter la MLC La Bresse 03 29 25 60 09.

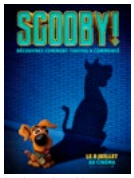


MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 5 août



Semaine du 5 au 11 août



SCOOBY !

Sortie : 8 juillet 2020 (1 h 34). Comédie, Animation, Famille américaine réalisée par Tony Cervone avec Kiersey Clemons, Zac Efron, Will Forte

Dans SCOOBY !, on découvre comment Scooby et Sammy, amis pour la vie, se sont rencontrés et associés aux détectives en herbe Fred, Velma et Daphné pour créer la célèbre équipe Mystère et Cie.

Après avoir résolu des centaines d'affaires et vécu d'innombrables aventures, Scooby et sa bande doivent désormais s'attaquer à leur énigme la plus redoutable : un complot destiné à déchaîner les forces du chien-fantôme Cerberus. Tandis qu'ils mettent tout en œuvre pour enrayer cette «acabocalypse» mondiale, nos amis découvrent que Scooby est porteur d'une lourde hérédité et qu'il est promis à un plus grand destin que quiconque aurait pu l'imaginer.



EXIT

Sortie : 15 juillet 2020 (1 h 24). Thriller, Drame danois réalisé par Rasmus Kloster Bro avec Christine Sønderris, Samson Semere Russom, Kresimir Mikic

Rie, une journaliste danoise, visite le chantier du métro de Copenhague pour réaliser un projet sur la coopération européenne. Mais sous terre, un accident se produit. Rie se retrouve bloquée dans un sas de décompression aux côtés de Bharan et Ivo, deux ouvriers. Le reportage se transforme en cas pratique, où chacun doit apprendre à coopérer pour espérer survivre.



LE ROI LION

Sortie : 17 juillet 2019 (1 h 58). Aventure, Animation, Famille américaine réalisée par Jon Favreau

Au fond de la savane africaine, tous les animaux célèbrent la naissance de Simba, leur futur roi. Les mois passent. Simba idolâtre son père, le roi Mufasa, qui prend à cœur de lui faire comprendre les enjeux de sa royale destinée. Mais tout le monde ne semble pas de cet avis. Scar, le frère de Mufasa, l'ancien héritier du trône, a ses propres plans. La bataille pour la prise de contrôle de la Terre des Lions est ravagée par la trahison, la tragédie et le drame, ce qui finit par entraîner l'exil de Simba. Avec l'aide de deux nouveaux amis, Timon et Pumbaa, le jeune lion va devoir trouver comment grandir et reprendre ce qui lui revient de droit…



DIVORCE CLUB

Sortie : 14 juillet 2020 (1 h 48). Comédie française réalisée par Michaël Youn avec Arnaud Ducret, François-Xavier Demaison, Audrey Fleurot

Après 5 ans de mariage, Ben est toujours aussi éperdument amoureux. Jusqu'au jour où il découvre en public que sa femme le trompe : humilié et plaqué dans la foulée ! Abattu et lâché par ses proches, Ben peine à remonter la pente jusqu'à ce qu'il croise le chemin de Patrick, un ancien ami lui aussi divorcé qui lui propose d'emménager chez lui. Patrick, au contraire de Ben, entend bien profiter de son célibat retrouvé et de tous les plaisirs auxquels il avait renoncé durant son mariage. Bientôt rejoints par d'autres divorcés, les fêtards quarantenaires ébauchent les premières règles du «Divorce Club»…

Semaine du 12 au 18 août



MON NINJA ET MOI

Sortie : 15 juillet 2020 (1 h 21). Animation, Aventure, Comédie danoise réalisée par Anders Matthesen, Thorbjørn Christoffersen

Le jeune Alex, élève en classe de 5e, vit dans une famille recomposée. Pour son anniversaire, il reçoit de la part de son oncle excentrique, de retour de Thaïlande, une poupée Ninja vêtue d'un étrange tissu à carreaux. Alex découvre que le jouet s'anime et qu'il parle !

Le Ninja propose à Alex un pacte secret : il l'aide à devenir plus fort pour affronter ses peurs et ne pas se laisser intimider à la maison comme à l'école. En échange, Alex doit l'aider à accomplir une mystérieuse mission… Cette alliance faite d'amitié, de courage et d'humour transformera pour toujours ces deux improbables compagnons.



L'AVENTURE DES MARGUERITE

Sortie : 14 juillet 2020 (1 h 26). Comédie française réalisée par Pierre Coré avec Lila Gueneau, Alice Pol, Clovis Cornillac

Marguerite et Margot ont toutes les deux douze ans, avec chacune sa famille, ses copains, ses problèmes… Et son époque. Car l'une vit en 1942 et l'autre en 2018. Mais c'est sans compter sur une mystérieuse malle magique qui les transporte chacune dans l'époque de l'autre. Margot et Marguerite ont un autre point commun : leur père n'est plus là, disparu en pleine 2e Guerre Mondiale ou n'habitant plus à la maison. À 70 ans d'écart, elles se lancent dans une grande aventure pour retrouver leurs présents, explorant l'Histoire, mais aussi la mémoire de leurs familles.



ÉTÉ 85

Sortie : 14 juillet 2020 (1 h 40). Drame, Comédie française réalisée par François Ozon avec Félix Lefebvre, Benjamin Voisin, Philippine Velge

L'été de ses 16 ans, Alexis, lors d'une sortie en mer sur la côte normande, est sauvé héroïquement du naufrage par David, 18 ans. Alexis vient de rencontrer l'ami de ses rêves. Mais le rêve durera-t-il plus qu'un été ? L'été 85…

Semaine du 19 au 25 août



BLANCHE NEIGE, LES SOULIERS ROUGES ET LES SEPT NAINS

Sortie : 29 juillet 2020 (1 h 32). Animation, Famille sud-coréenne réalisée par Hong Sung-Ho

Des princes transformés en nains viennent à l'aide d'une princesse dont la beauté est cachée dans ses souliers. Ici, le conte de fées s'amuse de notre obsession du paraître. Mais comme dans tous les contes, c'est l'amour qui sauvera tous les personnages.



MADRE

Sortie : 22 juillet 2020 (2 h 09). Drame, Thriller espagnol, français réalisé par Rodrigo Sorogoyen avec Marta Nieto, Anne Consigny, Alex Brendemühl

Dix ans se sont écoulés depuis que le fils d'Elena, alors âgé de 6 ans, a disparu. Dix ans depuis ce coup de téléphone où seul et perdu sur une plage des Landes, il lui disait qu'il ne trouvait plus son père. Aujourd'hui, Elena y vit et y travaille dans un restaurant de bord de mer. Dévastée depuis ce tragique épisode, sa vie suit son cours tant bien que mal. Jusqu'à ce jour où elle rencontre un adolescent qui lui rappelle furieusement son fils disparu…



ADORABLES

Sortie : 22 juillet 2020. Comédie française, belge réalisée par Solange Cicurel avec Elsa Zylberstein, Lucien Jean-Baptiste, Ioni Matos

Emma et Victor sont les parents de Lila.

Alors qu'elle fête ses 14 ans, Lila commence sa crise d'ado et passe d'une enfant parfaite à une adolescente insupportable. Victor tente d'apaiser les tensions, mais entre mère et fille, la guerre est déclarée ! Tous les coups sont permis et plus question d'être adorables…

Semaine du 26 août au 1er septembre



DREAMS

Sortie : 29 juillet 2020 (1 h 18). Animation, Famille danoise réalisée par Kim Hagen Jensen

Emma est une jeune fille qui partage sa chambre avec Coco son cochon d'Inde. Une nuit, dans son sommeil, elle bascule dans un monde merveilleux. Elle découvre alors qu'elle a le pouvoir d'entrer dans le monde des rêves et de changer le futur. Sa vie devient extraordinaire ! Jusqu'au jour où revenir dans le monde réel s'avère plus compliqué que prévu…



THE CLIMB

Sortie : 29 juillet 2020 (1 h 38). Drame, Comédie américaine réalisée par Michael Angelo Covino avec Kyle Marvin, Michael Angelo Covino, Gayle Rankin

Kyle et Mike sont deux meilleurs amis aux tempéraments très différents, mais dont l'amitié a toujours résisté aux épreuves de la vie. Jusqu'au jour où Mike couche avec la fiancée de Kyle…

Alors que l'amitié qui les lie aurait dû être irrémédiablement rompue, un événement dramatique va les réunir à nouveau.



T'AS PECHO

Sortie : 29 juillet 2020 (1 h 38). Comédie française réalisée par Adeline Picault avec Paul Kircher, Inès d'Assomption, Ramzy Bedia

Arthur, 15 ans, a un coup de foudre pour Ouassima, qui ne le regarde même pas… Alors que lui n'a jamais pêcho, elle sort avec Matt, le beau gosse du collège. Pour s'approcher d'elle, Arthur rassemble une bande de losers célibataires et lui propose de leur donner des cours de péchotage, à 10 euros la leçon. Dans les vestiaires de la piscine, débute alors un long apprentissage intime et collectif sur «les filles et l'amour : mode d'emploi».

Accueil des nouveaux habitants

L'accueil des nouveaux habitants est une réception que la ville de La Bresse organise chaque automne afin de faire découvrir la commune, ses activités et ses atouts. Si vous vous êtes installés à La Bresse depuis octobre 2019, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie ou à envoyer vos coordonnées par mail à info@labresse.fr, afin de recevoir une invitation à ce rendez-vous, dont la date vous sera communiquée prochainement.

Rémi Curien
Travaux Forestiers et Défrichement
Débardage
Transport de grumes et stères
Abattage d'arbres gênants
12 Route de Lispach
88 250 LA BRESSE
03.29.25.62.29
06.81.46.02.28
remi.curien@wanadoo.fr

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Une fois n'est pas coutume, mais quand les écrits dérapent, nous nous devons de préciser certaines choses quant aux affirmations de La Tribune du groupe minoritaire.
Tout d'abord, nous souhaitons re-préciser, notamment aux élus de la minorité, que les délais de réalisation du bulletin sont toujours très contraints ; il est complètement faux que nous disposons de 15 jours pour répondre à leurs allégations, encore plus faux lorsque le groupe minoritaire ne rend pas sa tribune dans les temps impartis, comme c'est le cas pour ce bulletin, avec 5 jours de retard !

Venons-en maintenant sur le fond de celle-ci.
La ligne de dépenses exceptionnelles, votée au budget, n'est pas destinée à remercier les acteurs qui ont participé à la gestion de la crise sanitaire. Comme nous l'avons annoncé lors des différentes réunions organisées autour du budget, la crise n'étant pas terminée, nous n'avons pas pu en évaluer les impacts exacts. Ce n'est que lorsqu'ils seront connus, ou approchés, que pourront être examinés les éventuels accompagnements que nous pourrions proposer aux commerces et entreprises.

Versement du solde de la caution solidaire de l'EHPAD :
Le solde de l'emprunt contracté par l'Ehpad en **2013**, pour lequel la commune s'est portée caution, a été remboursé par la ville en 2019 (trésorerie), avec écritures comptables demandées par M. Le Trésorier sur le budget 2020. Remise gracieuse faite à l'Ehpad par délibération du 17 février 2020, votée à l'unanimité !!! Et non, ce n'est pas pour combler le déficit de 2015.

Définition de Ligne de Trésorerie : Crédit ouvert **pour un an** par une banque, avec pour objectif de couvrir des besoins ponctuels résultant des éventuels décalages entre sorties et entrées de fonds (dépenses/recettes), décalage tel que versement de subvention, du FCTVA, etc. En attendant, il faut bien payer les entreprises, les fournisseurs.
2019 : ligne ouverte de 400 000 euros qui a permis deux déblocages de fonds, un pour une durée de 3 mois et un 2e pour une durée de 4 jours. Coût pour la commune : 540 euros…, en rapport seulement avec les montants débloqués bien inférieurs à cette ligne.
2020 : opération renouvelée avec un nouveau **contrat d'un an,** de 500 000€, en prévision. Une ligne de trésorerie pour l'OTL est effectivement ouverte, mais pas pour payer les factures et les salaires !!! Mais surtout en prévision si l'investissement des nouvelles HLL du camping le nécessite.
Nous voulons rappeler, pour une xième fois, au groupe minoritaire, que la trésorerie c'est bien l'argent disponible sur le compte et qui bouge tous les jours.
Brandir le chiffre de la trésorerie d'il y a 6 ans, n'apporte rien, mis à part, créer le doute. À la date de l'écriture de cette tribune, celui de la ville est de 1 200 000 euros !!!
Il faut rappeler qu'en 6 ans, les dotations, donc les rentrées d'argent de la commune en provenance de l'état, ont baissé de plus de deux millions d'euros en cumulé depuis 2013 !
La gestion d'une commune ne se fait pas au jour le jour, en fonction du montant disponible à l'instant T mais en prévoyant des investissements raisonnables avec des rentrées prévisibles. Nous sommes curieux de savoir comment ferait la minorité pour maximiser les recettes dans un contexte de changement climatique et de crise tel que nous traversons aujourd'hui.

Renégociations d'emprunts : nous en avons fait régulièrement au cours du dernier mandat, pour réaménager de gros emprunts comme la « chaufferie 2 » ou celui de la construction de l'EHPAD, qui n'avaient pas été contractés sur la durée d'amortissement des équipements et qui grevaient les budgets fonctionnement de ceux-ci.
Le groupe minoritaire propose de mettre en place de la **rénovation énergétique,** nous voulons juste rappeler que celle-ci est déjà commencée mais qu'il ne s'agit pas juste de le vouloir pour arriver à la mettre en place. Il faut en chiffrer les investissements et les retours en économie que cela va engendrer, en prenant en compte le subventionnement possible, mais pas que !

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Précisons que cet article a été déposé pour le 15 juillet pour publication début août et permet à la majorité un délai d'au moins 15 jours pour y répondre. C'est pourquoi nous invitons les lecteurs à lire notre article en premier.

Après 2 mois de ralentissement contraint, COVID-19 oblige, l'activité de la collectivité reprend avec notamment le renouvellement et la mise en place des différentes instances communales : conseil municipal, commissions…

Mais avant toute chose, nous tenons à remercier et féliciter l'ensemble du personnel communal, tous les professionnels dont les métiers sont liés à la personne et toutes celles et ceux qui se sont investis durant cette crise sanitaire. Cette **attention particulière** a permis à nos aînés et aux personnes en difficulté de vivre cette période **préoccupante** un peu plus facilement.

A présent, revenons à l'essence même d'une collectivité : son fonctionnement et ses projets. Pour cela, les différents budgets nécessaires pour la première année ont été votés.

Pour 2020, l'enveloppe prévue pour le budget communal est de 8 762 855 €. Elle était de 8 858 187 € en 2019.

Pour cette année, les recettes liées à l'activité de la dernière **saison hivernale** (peu de neige) et à la taxe de séjour (COVID-19) sont prévues à la baisse.
Tout comme en 2018, le budget **forêt** 2019 ne reversera rien au budget communal. C'est la conséquence directe et pour la première fois de la saturation du marché en bois « scolyté ».
Pour remercier les différents acteurs qui ont géré la **crise sanitaire** une ligne de dépenses exceptionnelles de 39 500 € est budgétée.
Et le budget prévoit le versement du solde de la caution solidaire initiée en 2019 pour un montant de 225 000 € pour combler le déficit 2015 de l'**EHPAD.**
Malgré un reversement de 450 000 € de la RME, une **nouvelle ligne de trésorerie** (crédit bancaire sur un an) de 500 000 € a été ouverte. En 2019, elle était de 400 000 € .

Nous prenons acte de ces difficultés conjoncturelles et climatiques, mais au vu des orientations prises pour 2020, nous nous sommes abstenus de voter le budget. Nous aurions souhaité entendre ou voir une réelle volonté de minimiser les dépenses et de maximiser les recettes. Hormis de probables reports de dépenses pour 2021, il n'y a pas de réelles propositions dans ce sens.

Aujourd'hui nos inquiétudes sur la **situation financière** de la collectivité se confirment d'autant plus que nous allons devoir absorber l'impact financier lié à la pandémie.

Nos inquiétudes s'étendent aussi à **l'Office du Tourisme** : une ligne de trésorerie de 160 000 € a été ouverte pour assurer les salaires et les factures des prochains mois. Quelle peut être alors la stratégie adoptée pour relancer l'économie touristique ?

A titre informatif, en mars 2014, la **trésorerie** du budget communal était de 1.220 000 € et celle de l'OTL de 330 000 €.

De notre côté, nous avons proposé, entre autres, de renégocier certains emprunts, de mettre en place la rénovation énergétique (subventionnée).

Transition Ecologique – Information – Communauté de Communes
Vous souhaitez acquérir un composteur bois (de 300 à 600 litres) ou un lombricomposteur individuel ou collectif, la Communauté de Communes des Hautes Vosges vous en propose à des tarifs préférentiels. **Contact :** Déchetteries de Saulxures sur Moselotte et de Gérardmer.

Les élus du groupe minoritaire :
Liliane Mengin, Bernard Mansuy, Nathalie Marion, Nadia Rabant, Samuel Antoine

LE DOSSIER

Producteurs et confinement



« La nature et les animaux ne pouvant être confinés, nos exploitants ont continué à produire et ont redoublé d'agilité afin d'écouler leur stock. Dans ce dossier, vous pourrez découvrir comment nos producteurs ont fait en sorte de nous faire découvrir ou redécouvrir la richesse des productions locales, si importantes pendant les périodes de crise. »

Jérôme Mathieu, 1er adjoint

LE DOSSIER

Avec la pandémie de Covid-19, nous traversons une période exceptionnelle de l'histoire moderne. Cette crise sanitaire mondiale laissera des traces dans les esprits, les mœurs et les habitudes et nous invite à nous interroger sur nos pratiques et plus largement sur notre société.

La globalisation n'a cessé de se développer depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, offrant d'un côté des produits bon marché, mais mettant en péril des emplois de l'autre. Cette mondialisation qui facilite les déplacements aux quatre coins du Monde et ainsi la découverte de paysages qui n'étaient auparavant accessibles à tous que dans les encyclopédies, permet de surcroit aux parasites, comme le moustique tigre, et aux maladies de se répandre. Partout dans le Monde, les mouvements de l'Homme déplacent les petites espèces et facilitent la propagation des virus. En Australie par exemple, il existe des contrôles entre les états du centre et l'Australie-Occidentale afin d'endiguer la propagation de certains parasites et espèces de grenouilles notamment. L'état de l'ouest, plus sauvage, est encore préservé de certaines maladies végétales et espèces invasives. Il n'est donc pas permis aux particuliers de faire entrer sur ce territoire des fruits et légumes ou encore du miel venant de l'est du continent.

Parfois, l'Homme a conscience des risques et agit en conséquence, mais d'autres fois il préfère se cacher les yeux surtout quand il s'agit d'économie ! Il nie, espère, se croit plus fort qu'un autre, est sceptique… Cependant, selon l'étude de consommation OpinionWay réalisée pour Max Havelaar en avril : 69 % des personnes interrogées font le lien entre les modes de production et de consommation et la crise sanitaire actuelle.

À travers cette enquête, on peut comprendre que les Français ont envie de changer leur mode de consommation privilégiant ainsi des produits dits « plus responsables ». Dorénavant, un pourcentage non négligeable de français s'intéresserait davantage à l'origine et à la qualité de leurs achats plutôt qu'au tarif. En effet, si 35 % des Français affirment choisir selon la disponibilité, deux Français sur trois font le choix de produits responsables et sont désormais nombreux à privilégier :

- des produits locaux ou de leur région (45 %),
- des produits made in France (39 %),
- des produits bio (29 %)
- des produits sans emballage ou avec des emballages limités (15 %),
- des produits à la fois bio et commerce équitable (14 %)
- des produits issus du commerce équitable (10 %).

(Source : étude de consommation OpinionWay réalisée pour Max Havelaar en avril 2020.)

Voilà de nombreux mois que le circuit court est mis en avant et qu'il se développe doucement. Mais avec la crise, ce mode de consommation a connu un véritable boom. Ainsi, durant le confinement, les agriculteurs et les maraîchers ont dû s'adapter très vite aux nouvelles demandes des consommateurs. Ils ont été très réactifs et ont proposé de nouveaux services comme les drives. Ils sont également revenus aux vieilles habitudes avec la livraison à domicile. Qu'il me semblait loin le temps où les commerçants locaux allaient avec leur camionnette livrer les personnes retirées dans les vallées. Le confinement aura eu le mérite de nous rapprocher de nos producteurs et commerçants locaux. Enfin, cela c'est sur le papier d'une enquête nationale qui interroge des panels. La Bresse Infos s'est donc interrogé sur la réalité de ces faits sur notre commune. Pour ce dossier, la parole sera ainsi laissée aux agriculteurs de La Bresse afin qu'ils nous parlent de leur confinement, qui n'en était pas vraiment un, car pour eux le travail ne s'est jamais arrêté !



Entretien avec Bruno Lecomte - Chèvrerie du Brabant

La Bresse Infos : Comment s'est passé le confinement ?

Bruno Lecomte : La vie ne s'est pas arrêtée, les chèvres ont continué à produire du lait, mais il n'y avait plus de visites donc plus de clients pour acheter les fromages frais. C'était le scénario catastrophe pour la production de lait. Que faire de tout ce lait …

BI : Vos adaptations pour que tout aille…

B.L. : Pendant le confinement, on a opté pour deux solutions : faire des tomes de chèvre qui se conservent dans le temps et la vente de fromage via la-cagette.fr. Les clients peuvent ainsi passer une précommande de fromages en ligne et retirent ensuite leurs fromages à un point de livraison. Nous avions des points de retrait à Mulhouse et Épinal-Mirecourt.

BI : Le boom du circuit court, vous l'avez ressenti ?

B.L. : Les fermes à côté des grosses villes ont eu une augmentation énorme durant le confinement, mais depuis ça a chuté. Malheureusement, c'est un peu une illusion, je crois.

Et puis, nous travaillons beaucoup avec les touristes qui viennent visiter la Chèvrerie, on s'est très tôt demandé comment on allait faire cet été si les vacanciers revenaient. Car nous recevons tout de même 200 à 800 personnes par jour en été.

BI : Voilà une transition parfaite pour évoquer les évolutions et perspectives d'après crise !

B. L. : Nous avons réfléchi pour améliorer notre capacité d'accueil afin de garantir de bonnes conditions sanitaires. Nous avons opté pour deux solutions.



Tout d'abord tenter de compenser les pertes, ce qui ne sera en soi pas possible, car avec la crise, c'est 15 % du chiffre d'affaires qui s'est envolé. Et l'aide de 1500 € de l'État ne changera pas la donne ! Nous avons donc choisi d'acquérir une vitrine qui va avoir une double utilité. Dorénavant, nous pourrons faire les marchés, ce que nous ne pouvions pas avant… Pour cet été, nous sommes tous les samedis matins à Remiremont et jeudis matins à Gérardmer. Et peut-être ferons-nous d'autres marchés entre les saisons touristiques.

Et cette vitrine nous permet également de disposer d'un deuxième point de vente à la ferme. Tous les après-midis, elle est placée sur la terrasse que nous avons construite pendant le confinement afin de développer l'espace d'accueil extérieur. En doublant les espaces de vente, on divise l'agglutinement devant les vitrines. Dorénavant après les phases d'explications, que nous avons réduites, les visiteurs peuvent déguster les fromages sur les tables en extérieur. Il y a une petite formule gratuite et un plateau plus conséquent et à partager, qui lui est payant. Cette formule plaît aux gens, et répond à un problème que nous avions auparavant : les gens qui ne souhaitaient pas venir, car il y avait trop de monde à la chèvrerie. Dorénavant, les gens ont plus d'espace pour déguster, mais aussi pour contempler une vue à couper le souffle sur la vallée, le village, les montagnes ! On dirait d'ailleurs que les gens sont maintenant tournés vers la contemplation et l'envie de profiter. Leurs demandes et leurs attentes ne sont plus les mêmes qu'auparavant. Ils veulent vivre goûter ressentir, la demande est moins dans les explications théoriques. Ils prennent aussi plus de temps pour déguster et nous à désinfecter !

Bien sûr, c'est un bel aménagement que nous avons fait, mais aussi un lourd investissement en argent et en temps. Actuellement nous avons deux stagiaires et les enfants qui nous aident, mais à la morte-saison, ils ne seront plus là… Poursuivre les marchés demandera un investissement supplémentaire. Et puis, viendra l'hiver et se posera la question de comment accueillir les visiteurs si le virus est toujours là…

Mais bon, on positive, cet été démarre bien, on constate une augmentation sensible des ventes. Et puis on veut continuer l'aménagement et pourquoi pas se diversifier !

BI : Et pour finir, une drôle de petite question. Les animaux, le confinement, l'ont-ils ressenti ?

B.L. : Si les animaux n'ont pas forcément vu la différence, nous on se croyait presque en vacances. On faisait le boulot quotidien à la ferme, avec les animaux, mais il n'y avait plus de visiteurs, de questions, d'explications. Voilà ce qui donnait ce sentiment de vacances !



Entretien avec Jean-Yves Poirot - GAEC d'Entre-les-gouttes

La Bresse Infos : Comment s'est passé le confinement ?

Jean-Yves Poirot : Dur dur… Nous devions avoir un remplacement pour ma compagne à la ferme, mais avec le confinement, ça ne s'est pas mis en place comme prévu. De ce fait, ça me faisait du travail supplémentaire. Et puis il a fallu réfléchir pour trouver des solutions pour rebondir, on a pris le temps nécessaire pour bien penser la chose.

BI : Quelles adaptations avez-vous mis en place ?

J-Y. P. : Pour limiter la casse au niveau des ventes, il a fallu se réinventer. On a alors mis en place un système de précommande pour le mercredi avec livraison les vendredis et samedis. Mais forcément, qui dit service supplémentaire dit travail en conséquence. Les journées étaient bien remplies ! Il y avait beaucoup à faire, ce n'était pas si simple de s'organiser. Mais comme toujours avec l'agriculture, il faut s'adapter… À la météo, aux envies des consommateurs, à la législation, à la nature… Alors encore une fois, on s'est adapté !

Par exemple, pour éviter les pertes en lait, on a favorisé la fabrication de tommes de brebis. C'est moins rentable que les petits frais, mais comme ça on ne jette pas de lait et puis ça se garde bien dans le temps. Avec le confinement on en a fait l'expérience… Un client nous avait commandé l'été dernier une tomme de brebis pour fin mars. Il aurait dû venir pendant le confinement et pour le coup ça a été repoussé ! Il est venu il y a peu chercher cette tomme. Et il était ravi de la texture, du goût…

Et nous nous sommes aussi rapprochés de la ferme du Saichy pour des groupements de commandes. Nos clients pouvaient acheter leurs fromages en même temps que nos brebis sans avoir à faire deux commandes. Et inversement… La complémentarité entre les exploitations a du bon. Plus tu as de produits à vendre et plus tu as de commandes !

Et cette collaboration avec le Saichy est allée encore plus loin. Nous avons créé un fromage, façon « Munster ». Pour l'élaboration, ils nous ont donné quelques conseils, mais on profite également de leur eau de lavage… Ce fromage s'appelle le « Rouk'Mout ». Rouk pour son aspect orangé et Mout pour mouton !!! Ça prend du temps aussi de trouver un nom original (sourire) !

Et les collaborations locales, on aime ça. On a par exemple mis du temps à trouver un bon fournisseur de confiture de mirabelles afin de proposer un yaourt lorrain : le brebis aux mirabelles. Et il y a aussi notre voisin du marché, le tourneur de La Bresse qui nous a fait de nouvelles étiquettes en bois pour les prix.

BI : Des changements dans les pratiques des consommateurs, est-ce que ça continue ?

J-Y. P. : On a fait un effort pour les gens et ça a payé pendant le confinement, on a livré des habitués, mais aussi des nouveaux clients à La Bresse, Cornimont, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et aussi jusqu'à Corcieux et Gerbépal quand les commandes atteignaient un certain volume. Sinon, ça ne valait pas le coup d'aller si loin. Et aujourd'hui, les habitués sont encore plus fidèles, mais peu des nouveaux clients continuent de se déplacer à la ferme. Ils ne jouent plus le jeu… Mais on s'en doutait un peu…



BI : C'est le moment de changer, qu'en pensez-vous ? Pour vous qu'est-ce qu'on doit améliorer ?

J-Y. P. : On a des réflexions dans les tuyaux avec d'autres producteurs qui aboutiront, je l'espère, à de bonnes surprises. Cette crise nous a amenés à réfléchir à d'autres ouvertures. Et si la flamme pour le circuit court de l'époque confinement s'essouffle un peu, il y a un potentiel.

De plus en plus de gens ont envie d'un retour au local, au fait main. Mais il faut commencer par « éduquer » les gens ! L'image de l'agriculture n'est pas forcément toujours positive : souvent les gens ne retiennent que certains aspects de notre activité. Oui, nous prenons de la place, nous occupons des prairies, nous râlons quand les gens font du cerf-volant, du parapente ou des pique-niques dans nos prés. Mais ces prairies, c'est l'aliment futur des brebis, c'est de l'or pour nous. Sans les foins que nous faisons, c'est la faillite, car les brebis continuent de manger et alors il faut acheter du fourrage. Oui, nous occupons les prairies et limitons certains accès, mais dans le même temps avec notre activité nous entretenons les paysages à moindre coût…

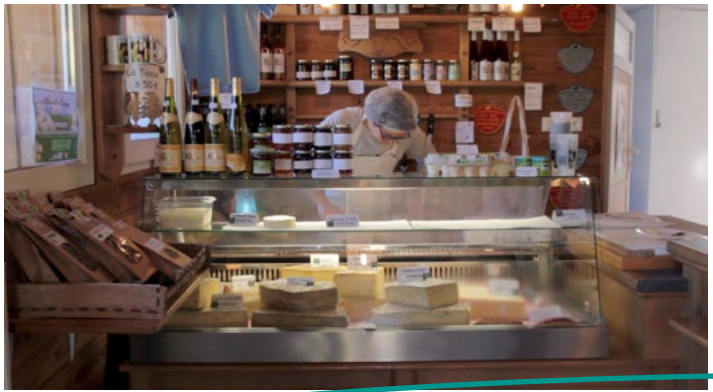
Et puis, il y a autre chose. Le fromage de brebis, ce n'est pas le fromage de chèvre ! Il n'est pas aussi fort et beaucoup de gens font l'amalgame !!! Je dis toujours aux sceptiques : « Le goûter, c'est l'adopter ! »…



Entretien avec Fanny Perrin - Ferme du Saichy

La Bresse Infos : Comment s'est passé le confinement ?

Fanny Perrin : On n'a vraiment pas à se plaindre. On travaille beaucoup avec la clientèle locale alors ils ont continué à venir chercher leurs fromages. Un grand merci d'ailleurs aux Bressauds qui ne nous ont pas oubliés ! Et même si on a eu de la perte en chiffre d'affaires au mois de mars, on n'a pas eu à jeter de lait. On s'en sort bien, comparé à d'autres. C'est l'avantage de ne pas produire de façon industrielle, sur des petites quantités c'est plus facile de pouvoir stocker. On a simplement adapté notre production de fromages : on a privilégié les tommes et j'ai également confectionné des fromages que je fais d'ordinaire pour Noël, comme la Meule du Saichy, un fromage cuit à 50 degrés façon « gruyère », et le Cœur de Massif, des fromages qui se gardent entre six mois et un an. J'en ai profité également pour tester de nouveaux goûts de tomme.



BI : Et les animaux, comment ont-ils vécu le confinement ?

F. P. : Je crois qu'ils ont apprécié le calme comme nous… On a beaucoup de visiteurs à la ferme et ils ne sont pas toujours discrets ou alors trop affectueux. Les enfants adorent caresser les veaux, leur faire des papouilles. Et je crois que ça ne leur a pas manqué toutes ces marques d'attention de tous ces inconnus.

C'est important de recevoir du public à la ferme pour leur expliquer notre travail, leur montrer ce que l'on fait. Malheureusement, ce ne sont pas toujours des personnes sympathiques qui viennent visiter. Certaines critiquent, s'immiscent partout dans la ferme sans aucune gêne… D'autres ne font pas attention et laissent des portes ouvertes. Quand les visiteurs sont là on doit sans cesse être vigilant et c'est

assez prenant et fatigant… Alors cette petite pause, ça a fait du bien ! Ça nous a aussi permis de rattraper toutes les choses en retard, notamment au niveau des petits travaux d'aménagement ou de réparation. Mais aujourd'hui, on est aussi content de revoir du monde !



BI : On parle beaucoup des changements dans les pratiques des consommateurs, est-ce que ça se vérifie ?

F. P. : Au Saichy, on ne fait quasiment que de la vente à la ferme. Le circuit-court, on travaille avec toute l'année. Pendant le confinement, on s'est associé à la ferme d'Entre les Gouttes pour un service de commandes et de livraisons. Grâce à cela, nous avons eu de nouveaux clients, mais avec le déconfinement et la fin de la livraison, ils sont retournés à leurs anciennes habitudes. Et je comprends que ce soit long de faire la tournée des producteurs pour aller chercher des fromages au Chajoux, des yaourts dans la Croix des Moinats… etc., etc. c'est aussi pour cela que des systèmes comme « La camionnette des fermiers » tournent bien. Les gens passent commande et n'ont qu'à être là pour réceptionner. C'est un gain de temps énorme.

La solution pour que les producteurs puissent écouler leurs stocks, c'est, je crois, de se regrouper et comme ça les gens n'ont pas à courir aux quatre coins du village pour avoir accès à leurs produits locaux. Mais pour cela, les agriculteurs ont besoin d'un coup de pouce, d'un coup de main et aussi que la population les soutienne.





Entretien avec Frédéric Arnould - Pisciculture

La Bresse Infos : Comment s'est passé le confinement ?

Frédéric Arnould : Ça a été bénéfique, car je me suis fait connaître à La Bresse, mais aussi à l'extérieur. Grâce à mes livraisons, j'ai eu des nouveaux clients. Il m'arrive d'ailleurs parfois de continuer les livraisons à Cornimont notamment.

Et comme tous les habitants de Vologne, j'ai apprécié le calme. On se serait cru 20-30 ans en arrière !

BI : Vous avez observé des changements dans les pratiques des consommateurs, mais est-ce que ça continue ?

Chez moi, c'est comme partout. Au magasin de producteurs à Remiremont, si le nombre de ventes a été multiplié par deux avec le confinement, aujourd'hui il est revenu au même niveau qu'avant. De mon côté, un client sur dix n'est pas revenu. Les gens vont au moins cher, au plus rapide, ça prend du temps d'aller chez les producteurs ! Dans notre société, le modèle c'est de courir après l'argent, c'est la mondialisation qui veut ça !

BI : Comment envisagez-vous la suite ? C'est le moment de changer, qu'en pensez-vous ?

F. A. : Quand on travaille dans les métiers de bouche, on doit toujours se remettre en question, se renouveler sinon on est voué à disparaître. Et puis, je travaille avec l'eau et comme vous le savez, la sécheresse est de plus en plus présente. Ça complique tout et ce n'est jamais mieux, mais toujours pire avec ce phénomène… Tout ça me force à me renouveler, à imaginer de nouveaux produits, à transformer la matière première. Je crois que si on ne transforme pas, on est voué à disparaitre. Alors en ce moment je réfléchis à proposer deux sortes de cake en plus de ma traditionnelle tourte à la truite. De plus en plus de clients me demandent également de la truite fumée. J'y pense, mais rien n'est fait… Je travaille seul et je ne peux pas embaucher quelqu'un. Et je dois aussi vendre, et ça prend du temps… Alors je ne peux pas beaucoup faire de marché. J'ai trouvé un créneau à Thiéfosse avec le marché du samedi de Couchouron. Mes truites plaisent beaucoup aux habitués des endives ! J'aimerais pouvoir faire le petit marché de La Bresse, mais je ne peux pas… Et pour conclure, j'aimerais sincèrement remercier tous les gens qui se sont mobilisés pour moi, qui ont parlé de moi durant ce confinement, avant et encore maintenant. Toutes ces personnes nous ont aidés à tenir le coup durant cette drôle de période, et il ne faut surtout pas les oublier…



Rencontre avec Laëtitia Mathieu - GAEC du Perhy

La Bresse Infos : Comment s'est passé le confinement ?

Laëtitia Mathieu : Ça a été, le yaourt est un produit de consommation courante. Les gens ne se passent pas de dessert… On a été chanceux, on n'a pas eu une forte baisse. Le plus compliqué, ça a été de concilier le travail à la ferme et les enfants à la maison ! Il a fallu réinventer notre organisation quotidienne !

BI : Alors, cette nouvelle organisation, c'était quoi ?

L. M. : Avant le confinement, je fabriquais tous les jours des yaourts et je livrais mes points de vente et certains particuliers deux fois par semaine. Une fois confinée avec les enfants à gérer, cette organisation n'était plus possible. J'ai réduit les livraisons à une fois par semaine et je fabrique mes yaourts au minimum deux fois par semaine. Durant tout le confinement, j'ai effectué mes livraisons le vendredi matin et je continue encore aujourd'hui, que ce soit pour mes points de vente réguliers que pour les particuliers. D'ailleurs, je





tiens à remercier les magasins qui vendent mes produits et qui se sont adaptés à mon nouveau mode de fonctionnement avec beaucoup de compréhension. Je veux aussi dire merci à tous ces clients que je livrais pendant la crise et qui, maintenant viennent au magasin !

En plus de ce changement de rythme, j'ai également ouvert le champ des possibles ! En effet, je me suis inscrite sur la plateforme « locappy », mise en place par la CCI des Vosges, afin de faciliter la prise de commande des consommateurs. Grâce à cet outil, les clients peuvent commander chez différents producteurs des Vosges et prendre des rendez-vous pour des livraisons ou des retraits en magasin.

Et enfin, j'ai testé de nouveaux types de yaourts. Dans la famille des fruités, j'ai élargi la gamme « locale » avec un yaourt aux mirabelles. Et dans la gamme des aromatisés, je suis également restée dans le local avec l'utilisation de brisures de bonbons de la Confiserie Bressaude.

BI : C'est le moment de changer, qu'en pensez-vous ? Pour vous qu'est-ce qu'on doit améliorer ?

L. M. : D'un point de vue personnel, sans le confinement, je n'aurais pas changé mon fonctionnement, et au final ce nouveau mode me satisfait pleinement et me donne plus de temps pour les tâches administratives et aussi un peu plus de liberté pour la vie familiale.

D'un point de vue professionnel, je crois qui si nous voulons garder ou récupérer les clients du confinement, il faudra davantage de coopération entre les exploitants. Les producteurs doivent se regrouper car les gens n'ont pas le temps de passer dans tous les magasins de vente à la ferme…

D'un point de vue plus général, je crois que nous devrions retourner vers l'essentiel, le naturel. Un retour aux racines, à la nature, aux recettes de grand-mère. Arrêtons de courir !



Et maintenant ?

Après le confinement vient le déconfinement, le retour à la vie, enfin presque ! Le risque et le doute planent toujours. On parle « d'un avant et d'un après » Covid-19. Mais qu'en sera-t-il ? Seul le temps nous le dira.

Les sondages vont bon train et nous donnent des tendances. Huit consommateurs sur dix sondés par Opinion Way avaient l'intention de poursuivre leurs achats alimentaires responsables après le confinement, mais l'ont-ils fait ? Ont-il poursuivi leur engagement pour permettre une rémunération plus juste des agriculteurs français, des conditions de travail dignes pour les travailleurs agricoles, une meilleure qualité nutritionnelle et le respect de l'environnement ?

Si 88 % des Français sondés par Odoxa pensent que « l'avenir de l'agriculture française doit se construire sur de petites exploitations qui privilégient la qualité des produits plutôt que sur des grandes exploitations qui privilégient la quantité pour rester compétitives. », combien sont-ils à continuer leur achat responsable avec le retour à la vie « quasi normale » ?

Autant de questions que se posent également les agriculteurs de La Bresse. Si d'une manière générale, les ventes en circuit court ont augmenté ces derniers mois, on observe tout de même un ralentissement de cette pratique sur les dernières semaines. Chacun a sa carte à jouer et est aussi libre de faire ses choix, bien heureusement. Vous êtes nombreux sur la commune à continuer de vous fournir chez les producteurs locaux, La Bresse Infos tenait à vous en remercier. Tous ces agriculteurs sont des acteurs de l'économie locale qui sont partie prenante de la vie et de l'attractivité du village. Il est important de les soutenir, de mettre en avant leur travail et de leur donner la parole. Ils ont compris les difficultés de certains pour se déplacer et réfléchissent à des solutions pour faciliter l'approvisionnement en circuit court. Affaire à suivre !

Bien sûr, il n'y a pas que les producteurs qui se sont adaptés pendant cette crise, les commerçants, les artisans et les industriels ont aussi trouvé des solutions pour continuer à vivre, fournir et produire. La Bresse infos vous parlera de leurs expériences dans les prochains numéros.

OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Haute saison *(vacances scolaires d'été, de Noël/Nouvel An et d'hiver)*
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
et le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30

Autres périodes
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Fermé le dimanche
Fermé les jeudis matin hors vacances

Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture du bureau d'accueil (jours fériés) à consulter sur ***www.labresse.net***

Tél. : 03 29 25 41 29

Semaine du Goût #4

La Bresse fêtera le goût du 10 au 18 octobre 2020

Si vous souhaitez participer à l'édition de la Semaine du Goût 2020 qui se déroulera du 10 au 18 octobre et vous associer à l'Office de Tourisme de La Bresse pour promouvoir votre restaurant, activité ou animation autour du goût, n'hésitez pas à les contacter. Un programme sera édité et diffusé largement pour assurer la promotion de cette semaine gustative et festive.

Merci aux futurs participants de bien vouloir contacter l'Office de Tourisme avant le vendredi 4 septembre 2020.

Toutes les idées seront les bienvenues !

Contact : Isabelle Tuaillon
Mail : partenariat@labresse.fr - Tél. : 03 29 25 70 05

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : accueil.piscine@labresse.fr

Horaires jusqu'au 28 août

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	*Créneaux promotionnels** ▼
Lundi	14 h à 19 h		De 17 h à 19 h
Mardi	10 h 30 à 13 h - 14 h 30 à 19 h	17 h 15 à 18 h 45 sur réservation	De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 13 h - 14 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	10 h 30 à 13 h - 14 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Vendredi	14 h à 21 h	17 h 15 à 20 h 45 sur réservation	De 19 h à 21 h
Samedi	10 h 30 à 13 h - 14 h 30 à 18 h	15 h à 17 h 45 sur réservation	De 11 h à 13 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	10 h 30 à 13 h - 14 h 30 à 18 h		

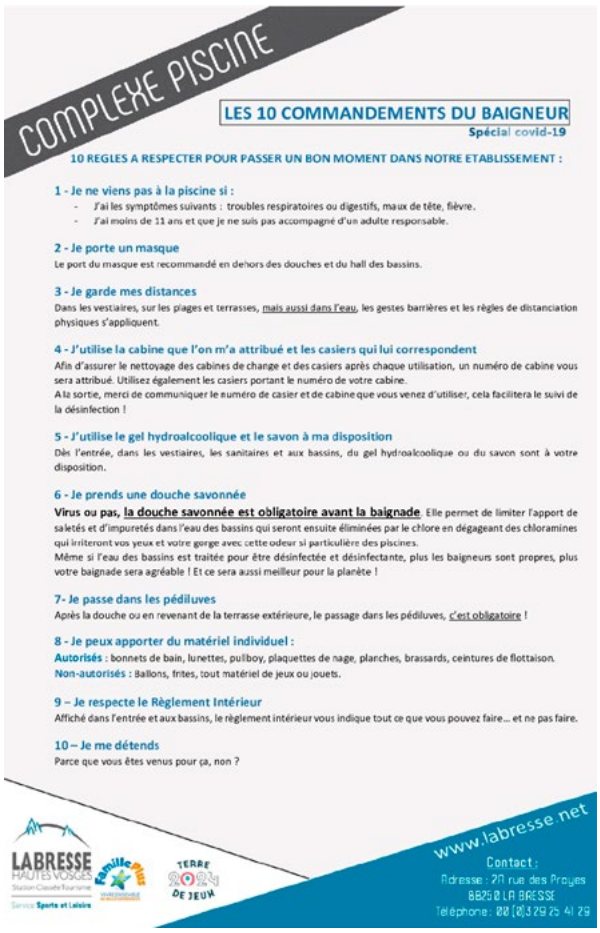
Réservation sauna au moins 1 h à l'avance sur les créneaux indiqués. Par téléphone : 03 29 26 21 20 / par mail : accueil-piscine@labresse.fr

LEÇONS DE NATATION : 15 € la leçon de 30 mn - 120 € les 10 leçons (entrées piscine en sus)
Inscriptions directement auprès des Maîtres-Nageurs.

Horaires du 29 août au 18 octobre

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	*Créneaux promotionnels** ▼	Activités (Dates de reprise à confirmer)
Lundi				Aquatraining avec coach de 17 h 45 à 18 h 30 et de 18 h 45 à 19 h 30
Mardi	16 h 30 à 19 h	17 h 15 à 18 h 45 sur réservation	De 17 h à 19 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Mercredi	10 h 30 à 13 h 14 h 15 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h	École de natation de 9 h 30 à 10 h 30 Aquagym de 19 h à 20 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h	Aquagym en musique de 12 h 15 à 13 h 15 Aquabress de 19 h à 20 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h	17 h 15 à 20 h 45 sur réservation	De 19 h à 21 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Samedi	10 h 30 à 13 h 14 h 15 à 18 h	15 h à 17 h 45 sur réservation5	De 11 h à 13 h et de 16 h à 18 h	Aquagym 3e âge de 9 h 30 à 10 h 30
Dimanche	10 h 30 à 13 h			

** Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».*



Horaires indicatifs, à confirmer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire
Toutes les infos sur www.labresse.net et sur la page Facebook @sportsetloisirslabresse

Départs en retraite

Après avoir travaillé en tant qu'aide-cuisinière au Domaine du Haut des Bluches depuis 1999, Ghislaine Dalmasso a été progressivement mise à disposition de la cantine du collège Les Boudières de 2008 à 2018. Depuis 2018, elle exerçait la totalité de son activité à la cantine des écoles élémentaire et maternelle. Une belle carrière au service des vacanciers puis des jeunes de la Commune qui lui ont dit au revoir en cette fin d'année scolaire.

Issu du milieu industriel, Michel Collignon a été recruté en 2007 au service des Eaux de la Commune. Au service des usagers sur la belle saison pour le traitement et la distribution de l'eau, Michel assurait le déneigement en hiver et poursuivait parallèlement son activité de pompier volontaire.

Très belle retraite à tous les deux !



École du Centre

Concours de nouvelle : Premier prix pour les CM1-CM2

Quel plaisir de vous annoncer que la classe CM1-CM2 de l'école publique du Centre a remporté le premier prix du concours « La nouvelle de la classe », organisé par la ville de Nancy.

Les élèves ont reçu un début de récit rédigé par un écrivain et leur mission était d'en faire une nouvelle. Cette année, 28 classes de tout le Grand Est ont participé. Les 5 meilleurs textes ont ensuite été envoyés à Paris, pour être départagés par un jury prestigieux, composé de membres de l'Académie Française.

Il faut donc féliciter les élèves qui ont conquis le cœur des Académiciens avec leur texte : « Un amour en noir et blanc ».

Normalement, ils auraient dû être reçus dans les locaux de l'Académie Française lors d'une journée à Paris, mais la Covid en a décidé autrement. La ville de Nancy les a néanmoins récompensés en leur offrant une série de beaux romans.



Le premier prix du concours « La nouvelle de la classe » : Un amour en noir et blanc

J'ai retenu ma respiration, fermé les yeux et fait le vide dans ma tête, pour avoir toutes les chances de réussir cet exploit insensé. Au fond de moi la peur ; la peur du vide et celle de ne plus la revoir.

Quelques minutes plus tôt, j'étais parti comme un lâche, la laissant face à son destin, sous la lune qui éclairait sa fourrure. Ils étaient trop nombreux autour d'elle, je ne pouvais rien faire. J'ai fui pour la sauver. Mais je ne savais pas comment agir. Je me suis alors laissé guider par le reflet de l'astre, virgule de velours, jusqu'à cette tour d'acier, comme une échelle sur notre impossible amour.

C'est là que j'ai repris espoir.

Séléné… Elle est celle que j'aime. Quand elle se déplace, ses muscles roulent sous son magnifique pelage noir, celui qui fait notre malheur. Car sa robe obscure la condamne auprès de ma famille de chats blancs, de matous en chatons depuis des générations. Celui qui est différent est éliminé.

Ma famille a projeté de l'assassiner cette nuit. Moi je m'en fiche de sa couleur, elle a le droit d'être noire, j'ai le droit de l'aimer ! Paroles de chat.

Je me suis dit que je pouvais le faire. J'ai bondi sur les premières marches. Je ne cessais de penser à elle. La lune continuait de me mener vers le sommet de la tour. La peur m'a repris, le vertige. En bas, les voitures minuscules déroulaient leur long serpent de lumière.

Je me suis élancé dans le vide, le plus loin, le plus haut.

Soudain la nuit est devenue noire, un noir profond comme son pelage. La lune avait disparu. Une nuit à rendre les chats blancs aveugles.

J'ai retrouvé Séléné sous notre arbre secret. Dès que le ciel s'était éteint, elle avait profité de l'obscurité pour échapper aux griffes tranchantes, aiguisées par la haine, de ma famille. Elle était saine et sauve. J'avais réussi.

— Pourquoi es-tu parti au moment où j'avais besoin de toi ? a-t-elle miaulé tristement. Où étais-tu ?

J'ai ouvert mes pattes d'où sortait une faible lueur.

— Pour toi, j'ai décroché la lune. On est félin pour l'autre.

DANS LE RETRO

La Bressaude

Les sections sportives et leurs différentes activités ont repris peu à peu le chemin des stades, salles et locaux dédiés aux entraînements au fil des modalités de déconfinement gouvernementales, départementales et municipales et dans le respect de la protection sanitaire de tous.

Le tir, le tennis, le CAF, le badminton, l'athlétisme, le ski, et le VTT fonctionnent presque normalement. Ce n'est malheureusement pas le cas pour les sports d'équipe où les contacts physiques font partie du jeu. Ces pratiques sont toujours interdites, ainsi la section basket doit encore patienter avant de reprendre ses quartiers au gymnase.

Tous font contre mauvaise fortune bon cœur, avec motivation, prêts à participer à toute compétition qui viendrait enfin mettre un terme à une bien longue attente et redonner le sourire aux licenciés.

De leur côté les Présidents de sections font tout leur possible pour organiser les manifestations qui ont dû être annulées ou reportées pour cause de confinement. C'est une tâche bien ardue à présent en raison des nouvelles dispositions préfectorales qui obligent à garantir le respect de nombreuses contraintes sanitaires et exigent un peu plus de documents administratifs.

Néanmoins les obstacles, dans le monde du sport on connaît, et on parvient généralement à les franchir.

En conséquence et comptant sur la confiance que peuvent accorder les pouvoirs publics, certaines manifestations sont d'ores et déjà programmées : la Montée Impossible, le Rainkopf trail, le Championnat de France de trial moto, plusieurs concours de pétanque, le Nordic trail, l'Enduro sprint moto et les premières compétitions de ski. Il ne reste plus qu'à croiser les doigts pour que tout puisse avoir lieu !

Et même s'il est encore tôt pour penser à la neige, il nous reste également à espérer que la saison hivernale soit belle afin de retrouver avec le plus grand plaisir l'ambiance et le stress de la course qui manquent tant.

Flash back sur la première semaine du centre de loisirs 3-15 ans

Une quarantaine d'enfants de 3 à 15 ans ont été accueillis sur 3 lieux sous la houlette de Nicole.



À la MLC les 3/5 ans ont profité d'une semaine animée avec Erwan et Véro : Peinture glaçon, jeux extérieurs (balançoire, foot, parachute…) et libres (kaplas, légos, cuisine, dessin…), jeux d'eau et sortie au Lac de Blanchemer avec fabrication de cabanes, d'arc…

Aurélie, Elioth, Lucie, Manel et Valentin ont accueilli les 3/5 ans à l'école de la Tourterelle et les 6/11 ans à l'école du centre. Les animateurs avec le concours d'ados ont proposé un chouette programme aux enfants : jeux libres (vélo, trottinette, lecture…), multisports, grands jeux, peinture, après-midi jeux géants en présence du président et de la vice-présidente et sortie au parcours de santé agrémenté de relaxation et méditation en plein air.



Une superbe semaine pour tout le monde !!!





Saint-Laurent

Remise des récompenses

Chaque trimestre, trois élèves par classe sont récompensés d'un Saint-Laurent : bronze, argent et or.



Cette récompense est attribuée aux élèves méritants. Les critères de mérite sont les suivants : respect de la vie du collège, des camarades, du matériel, des locaux, entre-aide, camaraderie, implication dans les activités extra-scolaires, dépassement de soi. Le tableau des lauréats est affiché chaque trimestre. Ces récompenses sont inscrites sur le bulletin scolaire, les élèves reçoivent un petit cadeau, sont félicités et applaudis.

Ce dernier trimestre, malgré le confinement, les Saint-Laurent ont été décernés ; aux élèves qui ont essayé, réussi à participer aux cours malgré les difficultés et qui ont rendu tous leurs travaux en utilisant les outils numériques à leur disposition.

Grâce à l'investissement des parents, ce télé-enseignement a pu se passer dans des conditions satisfaisantes. Ainsi, même les élèves à la maison ont poursuivi leur apprentissage. ***Bravo à eux !***

2S2C au Saint-Laurent : Une belle solidarité entre enseignants du primaire et du collège…

À Saint-Laurent, le dispositif « 2S2C » (« Sport, santé, culture, civisme ») du Ministère de l'Éducation Nationale a été mis en place dans le cadre de la reprise de l'accueil des élèves dans l'établissement.

La crise sanitaire et les contraintes de distanciation ont entraîné des conditions d'accueil très particulières, qui ont eu des conséquences sur le nombre d'élèves pris en charge simultanément par un même professeur. Lorsque l'élève n'était pas sous la responsabilité de son enseignant, il était donc possible de proposer des activités sur le temps scolaire qui se déroulaient dans le prolongement des apprentissages et en complémentarité avec l'enseignement.

Dès la reprise mi-mai, les deux professeurs d'EPS et la documentaliste du collège ont encadré les écoliers par petit groupe, afin de libérer les enseignants qui devaient assurer en parallèle l'enseignement à distance.



Les P'tits amis de Oui-Oui

Suite aux dernières annonces gouvernementales, le multi-accueil a pu augmenter ses possibilités d'accueil en passant à 25 enfants, pour le plus grand bonheur de tous !

Mais attention, bien qu'assouplies, les normes sanitaires actuelles restent de mise pour la protection de tous.

Cela n'empêche pas les p'tits amis de Oui-Oui de continuer à faire des activités toujours plus originales comme la pâte à modeler durcissante maison, la peinture avec de la mousse à raser, les jeux avec des glaçons, les parcours de psychomotricité, la pêche à la ligne et la découverte de l'ogre de Barback… et tout ça en plus des activités plus traditionnelles !

Les enfants s'éclatent et apprécient les goûters en plein air, les balades en poussettes, les jeux extérieurs en toute insouciance. En plus, la météo est au rendez-vous alors vive l'été chez les p'tits amis de Oui-Oui !



DANS LE RETRO

14 juillet

En raison du contexte sanitaire actuel, c'est en comité réduit que s'est déroulée la cérémonie du 14 juillet.

Mme le Maire était accompagnée d'Adjoints et du Conseiller Municipal délégué aux associations patriotiques. Ils se sont réunis, comme à l'accoutumée, devant le monument aux morts du cimetière où quelques représentants des associations patriotiques étaient également présents.

La Commune de La Bresse a rendu hommage aux morts pour la France et aux personnels mobilisés durant cette période de crise sanitaire.



Nouveau point d'apports volontaires

Les abords du Pré de l'Orme ont été réaménagés en juillet dernier afin de créer un nouveau point de tri sélectif plus sécurisé et avec une capacité de réception plus grande. Un parking a également été terrassé en aval du transformateur et dans le même temps les lignes électriques ont été enfouies.



ÉTAT CIVIL de juin

Naissances

- **Tess**, née le 26 mai à Saint-Dizier, fille de **Lisa Jeanson et Pierre-Gautier Raveneau**
- **Lilou**, née le 10 juin à Remiremont, fille de **Florine Amet et Aurélien Antoine**

Décès

- **Clément Marion**, âgé de 94 ans, domicilié 27 rue de la Clairie, décédé le 8 juin à La Bresse, veuf de Françoise Marie Maurice.
- **Jean-Luc Claudel**, âgé de 65 ans, domicilié 39 bis chemin du Nol, décédé le 5 juin à Vandœuvre-lès-Nancy, époux de Isabelle, Georgette Pierrel.
- **Claire Marie Odile Hans**, âgée de 98 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 6 juin à Gérardmer
- **Robert Joseph André Amé**, âgé de 81 ans, domicilié 37 route de Vologne, décédé le 18 juin à Épinal, époux de Marie-Claire Vincent-Viry
- **Claude Jean Marie Jacques**, âgé de 74 ans, domicilié 9 rue du dessus du Village à Gerbépal, décédé le 22 juin à La Bresse époux de Liliane Jeanne Colet.
- **Yvette Marie Clémentine Fleurance**, âgée de 89 ans, domiciliée 3 rue des Combes décédée le 27 juin à Gérardmer, épouse de Jean-Marie Pierre Remy
- **Clotilde Marie Eugénie Géhin**, âgée 92 ans, domiciliée 37 rue Docteur Lapierre décédée le 27 juin à Remiremont, veuve de Pierre Constant Erneste Claudon
- **Yvonne Madeleine Didierlaurent**, âgée de 68 ans, domiciliée 14 chemin des Huttes, décédée le 28 juin à La Bresse

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21
Du lundi au vendredi : *9h-12h 15 et 14h-17h,*
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : *9h-12h et 14h-17h*
Accueil du public sur rendez-vous

Service urbanisme et gestion du patrimoine : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : *9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi*

EHPAD (Maison de Retraite)
03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers À Domicile)
06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00
Du lundi au vendredi : *7h30-12h et 13h30-17h*

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : 03 29 62 54 21
24 rue de la 3e DIA, 88 310 Cornimont
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services médicaux

Service Médi-Garde
(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**
Lundi, mardi et jeudi : Journée
Vendredi : matin
Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**
Lundi : 10h - 12h et 15h - 17h
Mercredi : 10h - 12h et 17h - 19h
Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h
Samedi : 8h - 10h

Dr Leroy
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**
Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière
11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**
9h-12h et 14h30-18h30
Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal
6 Grande Rue - **03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41**

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine
12 rue Mougel Bey - **03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35**
Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel **3237**

Pharmacie des Montagnes
19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**
Du lundi au samedi : *8h30-12h et 14h-19h*
Fermé le lundi matin et le samedi après-midi

Pharmacie du Hohneck
23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13
Du lundi au samedi : *8h30-12h et 14h-19h*
Fermé le mercredi

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanches et jours fériés : faites le 15

Services sociaux

Maison de services au public
Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, **03 72 58 00 09**
Mardi : *13h30-17h sur rendez-vous*
Vendredi : *8h30-12h sur rendez-vous*
les autres jours par téléphone au 03 29 24 96 46

ADMR Permanence téléphonique : *03 29 25 62 60*

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires :
Lundi : *13h45-16h30*
Du mardi au vendredi : *9h-12h et 13h45-16h30*
Samedi : *9h-12h*

Horaires d'été des déchetteries

du 1er avril au 31 octobre

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchèteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi		14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE
114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE
13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire ..... *Reçoit sur rendez-vous*
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM ..... *Reçoit sur rendez-vous.*
Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines ..... *Reçoit sur rendez-vous.*
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement ..... *Jeudi de 10 h à 11 h.*
Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles ..... *Reçoit sur rendez-vous.*
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme ..... *Lundi de 9h à 12h.*
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages ..... *Lundi de 10 h 30 à 12 h.*
Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme ..... *Reçoit sur rendez-vous.*
Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales ..... *Mardi de 10 h 30 à 12 h.*

AGENDA

CULTURE

Du 19 juin au 30 août
Exposition « L'ARBRE » Marcel Lucas
Maison de La Bresse
Du mardi au samedi 15 h-19 h
dimanche 10 h-12 h 30 - 15 h-19 h
Infos : *Mairie - Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

Du 1er au 30 août
Exposition Aquarelles
Maison de La Bresse
Du mardi au samedi 15 h-19 h
dimanche 10 h-12 h 30 - 15 h-19 h
Infos : *Mairie - Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

Du 5 au 27 septembre
Exposition « Les talents locaux »
Maison de La Bresse
Du mardi au samedi 15 h-18 h
dimanche 10 h 30-12 h 30 - 15 h-18 h
Infos : *Mairie - Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

2 octobre
20h04, de l'idée sans détour spécial FIG
Maison de La Bresse ..... 20 h 04
Infos : *Mairie - Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

Du 3 octobre au 13 décembre
Exposition Collectif 46
Maison de La Bresse - du mardi au samedi 15 h-18 h
Dimanche 10 h 30-12 h 30 -15 h-18 h
Infos : *Mairie - Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

4 octobre
Équinoxe de printemps reportée en automne
Maison de La Bresse ..... 17 h
Infos : *Mairie - Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr



SPORTS

20 septembre
Rainkopf Trail
Départ et arrivée station La Bresse-Hohneck .. 8 h-16 h
Infos : *Christian Poirot - Tél. : 06 49 07 68 39*

27 septembre
Granfondo Vosges
Départ et arrivée station La Bresse-Hohneck .. 8 h-18 h
Infos : *Top Club France - Tél. : 04 37 43 33 80*
matthieu.fenault@golazo.com

30 août
30e Montée Impossible
Site du Col de Grosse Pierre ..... 8 h-18 h
Infos : *Damien Antoine - Tél. : 06 15 59 81 37*
damienantoine2@aol.fr – www.labressaude.fr

LOISIRS

11, 18 et 25 août
Concours de pétanque en doublettes ouverts à tous
À côté du gymnase ..... 14 h-20 h
Infos : *Bernard Poirot - Tél. : 06 99 25 21 41*
bernard_poirot@orange.fr

12, 19 et 26 août
Marché d'été
Place du Champtel ..... 17 h-21 h
Infos : *Mairie - Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

30 août et 27 septembre
Retro Loisirs Ligne Bleue
Parking Complexe piscine ..... 9 h-12 h
Infos : *Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36*

DIVERS

10, 17 et 24 août
Accueil vacanciers
Parvis de l'Office de Tourisme ..... 10 h-12 h
Infos : *Office de Tourisme - Tél. : 03 29 25 41 29*
partenariat@labresse.fr - www.labresse.net

12 septembre
Associations en Fête
Site du complexe piscine patinoire ..... 14 h à 18 h
Infos : *Mairie - Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

12 septembre
Braderie des commerçants
Rue de l'Église ..... 14 h à 18 h
Infos : *Mairie - Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr